



REPRÉSENTANT PERSONNEL
DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
**Bensalah s'entretient
avec le président
péruvien au Forum
asiatique
de Bo'ao (Chine)**

Page 4



COMMERCE
**M. Benbada
réitère à Genève
la disposition
de l'Algérie
à adhérer
rapidement
à l'OMC**

Page 4



CORÉES
**L'Algérie
«profondément»
préoccupée
par la situation dans
la péninsule coréenne**

Page 6

DÉVELOPPEMENT DES WILAYAS DU SUD Entre priorités et... urgences !

Walid B.

Une réunion interministérielle se tiendra aujourd'hui au Palais du gouvernement sous l'égide du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et sera entièrement consacrée aux problèmes des régions Sud du pays, en premier lieu l'emploi et le logement.

Cette réunion, qui regroupera plusieurs secteurs concernés, devrait aboutir à des décisions fermes pour la mise en application des mesures déjà prises en faveur des wilayas du Sud. Cela dénote la volonté et la

détermination du gouvernement à aller de l'avant pour concrétiser ses engagements et traduire dans les faits les mesures qu'il avait prises.

Il faut dire que les différentes visites de travail et d'inspection effectuées par Abdelmalek Sellal dans plusieurs wilayas du Sud et ses rencontres avec la société civile, ont permis au chef de l'exécutif de répertorier les véritables problèmes auxquels font face ces régions et identifier les priorités pour l'urgence d'une réelle prise en charge de ces problèmes.

Pages 3



● Le gouvernement
mobilisé H24

COMMUNICATION

Les chaînes de télévision

ECH-CHOUROUK, EN-NAHAR ET EL DJAZAÏRIA
autorisées à ouvrir leurs représentations à Alger

Les chaînes de télévision Ech-Chourouk, En-Nahar et El Djazaïria ont été autorisées, à leur demande, à ouvrir «provisoirement» des représentations à Alger, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Communication.

Page 4

ENERGIE-MINES

**Vers
l'exploitation
du gisement
minier de Gara
Djebilet**

Page 4

SCIENCE et VIE
CHOCOLAT
**6 bonnes
raisons d'en
manger**

HISTOIRE

**A Tiaret,
l'histoire
se répète**

Quand nous entamons la seconde moitié du XX^e siècle, les horizons de la population algérienne sont sombres. Dans les grandes villes, les principales places et artères pullulent de cirqueurs et de porteurs.

Page 14

FOOTBALL

APRÈS AVOIR BATTU,
VENDREDI DERNIER, L'ASFA
**L'Aigle Noir droit
vers la phase des
poules de la Ligue
des champions**

Page 24

JUSTICE

**ALGER
ENTRÉ PAR
EFFRACTION**
**Le combrioleur
tué par
le propriétaire
du domicile**

Page 8



MÉTÉO

16° à Alger

REGIONS NORD :

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux sur les régions Ouest et Centre. Cependant, le temps vers les régions Est sera froid et instable avec toutefois des averses de pluies et quelques chutes de neige la matinée sur les reliefs dépassant les 1200 mètres. Les vents seront modérés de secteurs Ouest à Nord-Ouest. La mer sera agitée.

24° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

Temps passagèrement nuageux vers le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps généralement dégagé. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable.



Alger	max	16	min	08°
Oran	max	13°	min	00°
Annaba	max	14°	min	09°
Béjaïa	max	18°	min	09°
Tamanrasset	max	24°	min	08°

Ce matin à 10h au centre de presse de **DK News**
Conférence du professeur Rachid Benbakouche sur le thème :

« Prise en charge chirurgicale de l'arthrose des membres inférieurs... »



Le professeur en orthopédie-traumatologie, Rachid Benbakouche, chef de service au CHU de Bab El Oued, animera ce matin à 10h au centre de presse de **DK News** (3, rue Djurdjura face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun) une conférence-débat sur le thème «Prise en charge chirurgicale de l'arthrose des membres inférieurs (genoux et hanches), prévention, traitement contrôlé et traitement chirurgical».



Le FFS tiendra son 5^e congrès le 23 mai prochain

Le 5^e congrès du Front des forces socialistes (FFS) se tiendra, les 23, 24 et 25 mai prochains, a annoncé à Alger le premier secrétaire national du parti, Ali Laskri.

«Les préparatifs de ce congrès se déroulent dans de bonnes conditions», a indiqué M. Laskri à la presse, en marge de la célébration de la journée du militant du FFS, organisée à la mémoire d'Ali Mecili, assassiné en 1987.

Cette journée sera marquée par l'organisation d'ateliers de formation sur l'alternative démocratique, les droits de l'homme, la communication, la question identitaire et la charte du milittant.



Mandela est sorti de l'hôpital

L'ex-président sud-africain Nelson Mandela est sorti de l'hôpital samedi, et recevra désormais des soins à domicile, a indiqué une source officielle. Nelson Mandela, 94 ans, a passé neuf jours à l'hôpital pour soigner une pneumonie. «Il va maintenant recevoir des soins à domicile», a précisé un communiqué de la présidence sud-africaine. La décision de le renvoyer chez lui, probablement dans sa résidence de Johannesburg, a été prise «en raison d'une amélioration constante et graduelle de son état général», indique la présidence. Le président Jacob Zuma a remercié les médecins, ainsi que «tous les Sud-Africains et les amis de l'Afrique du Sud dans le monde pour leur soutien». Le prix Nobel de la paix 1993 avait déjà été hospitalisé en janvier 2011 puis en décembre 2012 pour des infections pulmonaires, probablement liées aux séquelles d'une tuberculose contractée pendant son séjour sur l'île-prison de Robben Island, au large du Cap, où il avait passé dix-huit de ses vingt-sept années de détention dans les geôles du régime de l'apartheid.

No Comment



ORAN Prise en charge de 439 personnes SDF par le SAMU social

Quelque 439 personnes sans domicile fixe ont été prises en charge depuis le début de l'année en cours par le SAMU social d'Oran, a-t-on appris de ce service. Ces personnes ont été recueillies lors de 87 sorties menées par les équipes de secours social dans le but de leur apporter assistance et les transférer vers les centres spécialisés relevant du secteur, selon des statistiques fournies dernièrement par ce service. Ces sorties ont permis la collecte de 71 mendiantes et 189 personnes de nationalités africaines en situation irrégulière, outre dix malades mentaux qui ont été transférés vers le service concerné de l'hôpital d'Oran. En outre, les équipes du service de secours social ont prodigué un traitement psychologique à 19 cas dont huit femmes victimes de violence ou mères célibataires.

LE SG D'EN-NAHDA À PARTIR DE MÉDÉA

La formation, condition indispensable pour la réussite de toute réforme

Le secrétaire général du mouvement En-Nahda, M. Fateh Rebiai a estimé à Beni Slimane (Est de Médéa), que la formation de l'encaissement administratif et des élus est une «condition indispensable» pour la réussite de toute réforme.

M. Rebiai, qui intervenait à l'occasion de l'ouverture des travaux d'une session de formation des cadres et des militants de son parti, a indiqué que la réussite de toute réforme «dépend essentiellement du niveau de compétence de l'encaissement en charge de son application sur le terrain», affirmant que la compétence est la «clé» de tous les problèmes de gestion rencontrés sur le terrain.

Hocine Necib, Ministre des Ressources en Eau, effectuera demain et mardi, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de El-Oued et Ouargla.



La 10^e session du Forum onusien sur les forêts du 8 au 19 avril à Istanbul

La 10^e session du Forum des Nations unies sur les forêts (UNFF) se tiendra du 8 au 19 avril dans la métropole turque Istanbul sous le thème «des forêts et du développement économique», afin de promouvoir des mesures plus poussées pour la mobilisation du financement en faveur des forêts, a annoncé l'ONU dans un communiqué.

«L'UNFF est le seul organe intergouvernemental qui fournit une plateforme mondiale pour l'élaboration des politiques et la coopération sur la question des forêts», précise le communiqué.

«C'est dans ce cadre que des pays ont

trouvé des accords sur la réduction de la déforestation, la prévention de la dégradation des forêts (...) et la réduction de la pauvreté pour toutes les populations dont le mode de vie dépend de la forêt», ajoute le texte. Ce Forum onusien, qui se tient pour la première fois en dehors du siège des Nations unies à New York, vise à catalyser le soutien politique et financier en faveur de la gestion durable des forêts, qui couvrent actuellement 4 milliards d'hectares, soit près de 31% de la superficie des terres au niveau mondial. Environ 60 millions de personnes sont employées par des industries basées sur l'exploitation de la

forêt, ce qui fait de l'espace forestier un secteur qui contribue à hauteur de 468 milliards de dollars au produit global brut annuel.

La ville d'Istanbul avait abrité en janvier dernier une rencontre régionale sur des forêts et le développement économiques, qui a réuni des représentants de plusieurs pays méditerranéens et limitrophes pour définir des positions communes par rapport à la problématique des forêts dans le monde, et plus particulièrement par rapport à la question du financement, en prévision de la 10^e session du Forum des Nations unies sur les Forêts.



DÉVELOPPEMENT DES WILAYAS DU SUD

Des priorités et des... urgences !

Walid B.

Une réunion interministérielle se tiendra aujourd'hui au Palais du gouvernement sous l'égide du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et sera entièrement consacrée aux problèmes des régions Sud du pays, en premier lieu l'emploi et le logement.

Cette réunion qui regroupera plusieurs secteurs concernés, devrait aboutir à des décisions fermes pour la mise en application des mesures déjà prises en faveur des wilayas du Sud. Cela dénote la volonté et la détermination du gouvernement d'aller de l'avant pour concrétiser ses engagements et traduire dans les faits les mesures qu'il

«TAJ» soutiendra la candidature du Président Bouteflika s'il briguait un 4^e mandat

M. Amar Ghoul, président du parti Tadjamoua Amel El Djazair "TAJ" a souligné, hier à Tlemcen, que sa formation politique soutiendra la candidature du Président Bouteflika dans le cas où il briguerait un quatrième mandat.

"En démocratie, chacun est libre de se porter candidat. Notre parti soutiendra la candidature du président Bouteflika dans le cas où il se présenterait pour un 4^e mandat", a souligné M. Amar Ghoul, lors de la cérémonie d'installation des bureaux communaux et de wilaya dans la région de Tlemcen.

Le président de "TAJ" a également annoncé que son parti a installé une commission nationale de réflexion chargée de faire des propositions d'amendement de la Constitution, dans le but "de consolider les missions et rôles des différentes institutions de l'Etat, d'encourager les espaces de communication et de promouvoir les libertés".

M. Amar Ghoul a indiqué que sa formation valorise tout ce qui a été réalisé depuis 1962 à ce jour. "Nous veillerons à combler les insuffisances dans un cadre serein et organisé", a-t-il précisé, en estimant que "la sécurité du pays et sa stabilité sont des acquis qu'il faut impérativement sauvegarder afin de pouvoir relever les différents défis notamment économiques car ce secteur reste étroitement dépendant des revenus des hydrocarbures, d'où sa fragilité".

Développant la philosophie de son parti, M. Ghoul a expliqué que celui-ci repose sur la profondeur humaine. "Notre jeune formation est un parti rassembleur et la diversité constitue sa force. Elle œuvre à l'édification de l'homme intégré, positif et équilibré, imprégné des valeurs nationales et universelles", a-t-il indiqué, ajoutant que "TAJ" œuvre à "édifier une Algérie sécurisée, stable, forte, développé et leader parmi les différentes nations".



● Le gouvernement mobilisé H24

avait prises. Il faut dire que les différentes visites de travail et d'inspection effectuées par Abdelmalek Sellal dans plusieurs wilayas du Sud et ses rencontres avec la société civile, ont permis au chef de l'exécutif de répertorier les véritables problèmes auxquels font face ces régions et identifier les priorités pour l'urgence d'une réelle prise en charge de ces problèmes.

C'est dans ce sens plus précisément que le gouvernement avait décidé d'une série de mesures en faveur de l'emploi des jeunes du sud du pays visant notamment à booster l'investissement et la création d'emplois dans cette région. Pour accélérer la cadence de ce processus, le Premier ministre a ordonné de lever toutes les contraintes freinant l'essor de la micro-entreprise dans les wilayas du Sud, tout en insistant que la priorité doit être accordée à la main-d'œuvre locale en matière d'emploi. Lors de sa dernière visite de travail à Béchar, M. Sellal avait tenu à rassurer la population du Sud, notamment les jeunes de cette région du pays, quant à la détermination de l'Etat à prendre en charge sérieusement leurs préoccupations. "Nous veillons à fournir tous les efforts pour être à la hauteur de la confiance de la jeunesse algérienne envers l'Etat", avait souligné le Premier ministre à l'adresse des jeunes du Sud, tout en leur réaffirmant la solidarité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que du gouvernement avec tous les Algériens, quelles que soient leurs origines ou leurs régions où ils vivent.

Il avait précisé que l'objectif de l'Algérie est de "maintenir la paix et de la répandre dans toute la société algérienne". Il faut dire que les différentes visites de travail et d'inspection effectuées par Abdelmalek Sellal dans plusieurs wilayas du Sud et ses rencontres avec la société civile, ont permis au chef de l'exécutif de répertorier les véritables problèmes auxquels font face ces régions et identifier les priorités pour l'urgence d'une réelle prise en charge de ces problèmes.

Il faut dire que les différentes visites de travail et d'inspection effectuées par Abdelmalek Sellal dans plusieurs wilayas du Sud et ses rencontres avec la société civile, ont permis au chef de l'exécutif de répertorier les véritables problèmes auxquels font face ces régions et identifier les priorités pour l'urgence d'une réelle prise en charge de ces problèmes.

En réponse à ces préoccupations, le ministre a appelé à accélérer le rythme d'étude et de financement des projets retenus par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et a saisi l'opportunité pour insister sur la stricte application, sur le terrain, de l'instruction du Premier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi dans le sud du pays.

À travers la multiplication des sorties de ses membres sur le terrain, le gouvernement est plus que jamais décidé à écouter les doléances des citoyens et à se pencher sérieusement sur leur concrétisation. Il s'agit, en fait, de la meilleure manière de donner forme à l'action gouvernementale.

RECRUTEMENT ET CENTRALISATION DES DÉCISIONS

Louh sort de sa réserve

Kamel Ch.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, n'est pas allé par trente-six chemins pour dénoncer les procédures de recrutement prônées dans le Sud du pays notamment. Il a pointé du doigt les parties qui parassent l'application de l'instruction du Premier ministre, lequel avait ordonné aux responsables locaux au niveau des différents secteurs de ne plus centraliser les décisions. Cette centralisation dans la prise de décision bloque l'application des instructions du gouvernement, ce qui attise le courroux des chômeurs du Sud du pays. A titre d'exemple, Louh a cité le cas des agences bancaires, lesquelles bloquent l'accès des crédits au profit des entrepreneurs voulant investir, dans le secteur de l'agriculture notamment. A l'exception de la Banque nationale d'Algérie, les autres banques ne jouent pas le jeu, a-t-il déploré. Les agences régionales continuent de soumettre les dossiers au niveau central, ce qui retarde l'accès des crédits. Il s'agit de procédures bureaucratiques lourdes qui jouent en défaveur des jeunes entrepreneurs et qui, par conséquent, contrastent avec les décisions du gouvernement consistant en la lutte contre la bureaucratie parasitaire. Du coup, les aléas auxquels sont confrontés les jeunes entrepreneurs et demandeurs d'emploi dans Sud persistent encore. Le ministre a reconnu que des parasites et des opportunistes se faufilent parmi les jeunes chômeurs pour demander des prêts bancaires, alors que ces derniers devraient profiter aux nouveaux et jeunes entrepreneurs. Louh a également déploré la « politisation » de la situation des jeunes du Sud du pays, réfutant la responsabilité que certaines parties veulent faire porter aux agences de recrutement ou à l'Anem et à l'Ansej qui sont sous la tutelle de son département. Il a expliqué que son ministère ne délivre pas d'agrément aux agences privées, lesquelles fonctionnent avec un registre du commerce.

Le ministre a dénoncé avec force toutes les entraves constatées, mettant en garde les jeunes dont les revendications sont purement sociales, tendant à être récupérées et politisées par des opportunistes. Il a ainsi rappelé que l'instruction du Premier ministre a été prise après avoir diagnostiqué les dysfonctionnements dans le recrutement. La sortie de Louh se veut une mise en garde contre les brebis galeuses qui œuvrent à manipuler les jeunes de la région. De leur côté, les jeunes avaient délivré un message clair à ces parasites, en mettant l'Algérie et l'unité nationale au-dessus de toute considération.

MPA : AMARA BENYOUUNES À CONSTANTINE «Limiter le nombre de mandats présidentiels n'est pas un préalable à la démocratie»

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a estimé hier à Constantine que la limitation du nombre de mandats présidentiels "ne peut constituer un préalable à la démocratie".

Intervenant au centre culturel Ben-Badis, lors d'une rencontre régionale avec les élus de son parti dans les wilayas de l'Est du pays, M. Benyounès a qualifié de "faux débat" la campagne "pour ou contre un quatrième mandat de l'actuel chef de l'Etat".

Affirmant qu'il soutiendrait le président de la République au cas où il déciderait de se présenter pour un quatrième mandat, le secrétaire général du MPA a souligné, dans ce contexte, que la candidature à la prési-

dentielle prévue en 2014 est un "droit consacré par la Constitution pour tout citoyen algérien".

Pour M. Benyounès, la candidature du président Bouteflika pour un quatrième mandat "ne concerne que le candidat lui-même, la désignation du futur président de la République revenant, en dernier ressort, au peuple". S'agissant de la révision de la Constitution, le secrétaire général du MPA, à conditionné l'adhésion de son parti à la révision de la Loi fondamentale du pays à la "préservation du caractère démocratique et républicain de l'Etat algérien et à la préservation du Conseil de la nation avec son tiers présidentiel".

En revanche, M. Benyounès, a appelé à "éviter de jeter des cadres de l'Etat en pâture", estimant que "seule la justice désignera les coupables".

Considérant que "la menace sur l'Algérie persiste", le SG du MPA a fustigé "ceux qui tentent de politiser les revendications socio-économiques des jeunes des villes dans le sud du pays".

La rencontre avec les élus dans l'Est algérien sera suivie par un regroupement similaire des élus dans l'Ouest du pays, à Mascara, puis à Alger pour les élus du Centre, avant la tenue, en juin prochain, du congrès extraordinaire destiné à mettre les structures du parti au diapason de sa situation organique qui ne cesse d'évoluer, a précisé M. Benyounès.

COMMUNICATION

Les chaînes de télévision Ech-Chourouk, En-Nahar et El Djazaïria autorisées à ouvrir leurs représentations à Alger

Les chaînes de télévision Ech-Chourouk, En-Nahar et El Djazaïria ont été autorisées, à leur demande, à ouvrir «provisoirement» des représentations à Alger, a-t-on appris samedi auprès du ministère de la Communication.

«La Direction des moyens audiovisuels a autorisé les trois chaînes de droit étranger à ouvrir provisoirement des représentations à Alger. Cette autorisation, valable jusqu'au 31 décembre 2013, est administrative», a-t-on précisé.

Cette permission «peut être corrigée ou retirée à tout moment» par le ministère de la Communication, a affirmé la même source qui rappelle que l'autorisation

s'est faite conformément au décret exécutif du 28 juillet 2004. Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd avait indiqué récemment que le secteur de la communication «franchira, à l'aube de l'année 2014, une nouvelle étape dans le processus de son développement avec l'ouverture du champ audiovisuel», décidée par le président de la République, avec l'adoption de la loi sur l'audiovisuel, le secteur réalisera un «grand pas en avant» dans son programme de modernisation et de développement, avait encore souligné le ministre.

Le projet de loi relatif aux activités de l'audiovisuel devrait être soumis par le gouvernement au Parlement lors de l'actuelle session de l'Assemblée populaire nationale.

ALGÉRIE-OMC

M. Benbada réitère à Genève la disposition de l'Algérie à adhérer rapidement à l'OMC

Le ministre du Commerce Mustapha Benbada a réitéré vendredi à Genève la disposition de l'Algérie à adhérer rapidement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a indiqué samedi un communiqué du ministère. «L'Algérie est disposée à une accession rapide à l'Organisation mondiale du commerce», a affirmé M. Benbada dans une déclaration à la 11^e réunion du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'organisation.

Le ministre a souligné que l'Algérie est disposée à «mettre son régime de commerce en conformité avec les accords de l'OMC». Il a toutefois souhaité «l'octroi de périodes de transitions raisonnables» pour certaines mesures non conformes aux accords.

Le ministre a rappelé que l'Algérie a présenté à l'examen du groupe de travail douze documents. Il s'agit, a-t-il dit, «des offres révisées concernant les marchandises et les services, du plan d'action législatif révisé et des propositions d'amendements, de compléments et d'actualisation au projet de rapport du



groupe de travail». M. Benbada s'est réjoui des progrès enregistrés lors des rencontres bilatérales qui ont précédé la 11^e réunion formelle du groupe de travail. Suite à la communication des offres révisées concernant les marchandises et les services, la délégation algérienne a

rencontré les 2, 3 et 4 avril derniers les délégations de douze membres de l'OMC.

Il s'agit des délégations de la Malaisie, de l'Indonésie, de l'Equateur, de l'Argentine, des Etats-Unis d'Amériques, du Salvador, du Canada, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de l'Australie et de la Turquie. Quatre accords bilatéraux avec l'Uruguay, Cuba, la Suisse et le Brésil, déjà signés ont été déposés au secrétariat de l'OMC, alors que deux autres accords avec le Venezuela et l'Argentine sont en cours de finalisation. Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012.

Le groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé et examiné à l'occasion de ce 11^e round, a été transmis à l'OMC en décembre dernier.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DE TIZI-OUZOU

M^{me} Dalila Boudjemaâ partage la fête de la radio locale

K.N.A

La secrétaire d'Etat à l'environnement, M^{me} Dalila Boudjemaâ était hier l'hôte de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion de l'ouverture de la semaine de l'environnement organisée par la radio locale. Cette manifestation a été lancée hier samedi et durera jusqu'au 13 du mois d'avril en cours. Lors de la cérémonie de lancement, M^{me} Dalila Boudjemaâ a rappelé les efforts de l'Etat dans la protection et la préservation de nos espaces naturels et tous les plans mis en place et les enveloppes financières dont a bénéficié son secteur. La wilaya de Tizi-Ouzou, affirme-t-elle, est l'une des plus importantes réserves naturelles qui peut jouer un rôle majeur dans le lancement d'une activité économique considérable. Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou a indiqué, pour sa part, que les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour rétablir l'image de la région à travers la protection des forêts et des espaces naturels. La réalisation de décharges

contrôlées qui aboutiront à l'absorption des dépotoirs sauvages sont pour lui une priorité absolue afin de venir à bout des décharges sauvages qui défigurent l'image de la wilaya.

Notons également que les festivités du lancement à Yakouren ont été retransmises en direct par la radio locale, parallèlement au lancement d'une campagne de plantation d'arbres au niveau de cette forêt.

Par ailleurs El-Taref qui constitue l'une des plus importantes réserves naturelles à travers le pays accueillera cette manifestation en décembre. C'est dans cette wilaya que prendra fin le cycle de semaines dédié à la préservation du cadre de vie urbain et de l'environnement. Un environnement qui constitue hélas le maillon faible des secteurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou. L'anarchie qui caractérise la prise en charge des décharges sauvages a d'ailleurs incité les autorités locales à prévoir un programme important pour les opérations d'assainissement à travers les communes. Pour peu que les élus locaux suivent la cadence.

M. YOUSFI L'A ANNONCÉ
À TINDOUF

Le gouvernement examine la possibilité d'exploiter le gisement minier de Gara Djebilet

Le gouvernement examine actuellement la possibilité d'exploiter l'important gisement minier de Gara Djebilet (30 km au sud-est de Tindouf), a annoncé samedi le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, soulignant que ce projet nécessite des investissements allant jusqu'à 20 milliards de dollars. «Le gouvernement étudie, actuellement, la possibilité d'exploiter cette mine (Gara Djebilet) pour couvrir les besoins nationaux en fer et en acier, évalués à 5 millions de tonnes/an», a-t-il déclaré au cours d'une visite d'inspection à ce site, considéré comme le plus important au monde. Selon le ministre, «ce projet est important et nécessite des investissements de l'ordre de 10 à 20 mds de dollars». Le gisement de Gara Djebilet a été doté de plusieurs infrastructures dont une piste menant au chef-lieu de wilaya, et reliée à Béchar par une route sur 987 km. Découvert en 1952, ce site minier renferme des réserves de fer estimées à 1,7 milliard de tonnes à 57% de fer. En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf, le ministre devra se rendre sur plusieurs sites de projets relevant de son secteur, notamment sur les sites de deux centrales de production d'électricité, situées à Hassi Abdellah et à Merkala.



M. SAHLI L'A RAPPELÉ
À LYON

Passeport biométrique : L'opération sera élargie aux ressortissants algériens en Europe

L'opération d'établissement et de délivrance des passeports biométriques sera élargie, durant le mois d'avril courant, aux ressortissants algériens établis en Europe avant de l'être le mois prochain au reste du monde, a annoncé samedi à Lyon (France) le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli. «L'extension de l'opération à l'ensemble des postes consulaires algériens à travers le monde, permettra, si les ressortissants y répondent d'ores et déjà, au pays d'être au rendez-vous fatidique du 24 novembre 2015», a-t-il déclaré lors d'une visite de travail au consulat général de Lyon. Pour ce faire, M. Sahli a appelé encore une fois les ressortissants algériens à se présenter, dès maintenant, aux postes consulaires pour se faire établir leurs passeports biométriques et ne pas attendre l'expiration de leur passeport actuel. «Cela créera plus de tension sur les postes consulaires et rendra pratiquelement impossible de donner des rendez-vous rapprochés pour se faire établir les documents de voyage», a-t-il toutefois prévenu, rappelant que le Centre d'El Hamiz (Alger) est le seul en son genre dans le pays et traite les demandes de l'ensemble des citoyens algériens, et que la confection du passeport demeure du ressort du ministère de l'Intérieur.

INDUSTRIE-CIMENT

De nouvelles cimenteries pour répondre à une forte demande du marché national

La réalisation de nouvelles cimenteries devrait détenir à moyen terme le marché national du ciment, bridé par une offre insuffisante et une hausse extraordinaire de la demande, estimée à plus de 21 millions de tonnes par an.

L'importante commande publique du programme quinquennal (2010-2014) avec un peu plus de 200 000 logements/an à réaliser, ainsi que les différents chantiers ouverts à travers le territoire national par plusieurs secteurs (routes, habitat, rail, ports, aéroports, barrages, etc...) exercent en fait une énorme pression sur l'offre de matériaux de construction, notamment le ciment.

Et, avec des capacités actuelles de production de 18 millions de tonnes/an, la demande ne peut être dans ces conditions satisfaite, le déficit étant estimé à trois millions de tonnes/an.

Pour le moment, ce déficit est comblé par les importations, qui ont enregistré une hausse de 98,37% passant de 1,361 million de tonnes en 2011 à 2,701 millions de tonnes en 2012.

La facture de ces importations a augmenté quant à elle de 94,67% en 2012, passant à 244,4 millions de dollars, contre 125,537 millions de dollars en 2011.

La réduction du recours à l'importation est un objectif majeur du gouvernement qui a lancé des projets d'extension des capacités de plusieurs cimenteries publiques et la construction de nouvelles cimenteries pour satisfaire la demande nationale, et éventuellement exporter le surplus de la production vers les marchés extérieurs.

Avec un financement de 365 milliards de DA, le développement de l'industrie du ciment dans le secteur public porte sur l'extension des capaci-



cités de production des cimenteries de Aïn El Kebira (Sétif), de Béni Saf (Tébouan), de Oued-Sly (Chlef), de Zahana (Mascara) et de Sour El Ghazlane (Bouira) pour une production supplémentaire de 8,45 millions de tonnes. Ce plan prévoit également la réalisation de nouvelles cimenteries notamment à Béchar, Relizane, Djelfa et Oum El-Bougah pour porter la capacité de production du secteur public à 20 millions de tonnes en 2016 et à 29 millions de tonnes en 2018. La future cimenterie de Béchar, qui produira 1,5 million de tonnes, devrait entrer en production en 2017 et permettre de créer 500 postes d'emploi directs et 3500 postes indirects.

La cimenterie de Relizane, qui produira 2 millions de tonnes/an, sera réalisée en partenariat entre le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et le Fonds national de l'investissement (FNI) pour la partie algérienne, avec la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) pour la partie étrangère. Un projet de construction d'une cimenterie à

Djelfa, d'une capacité de production de 3 millions de tonnes, est à l'étude entre GICA et la société égyptienne ASEC. En outre, des négociations sont en cours entre le cimentier français Lafarge et GICA pour la réalisation en partenariat d'une cimenterie à Sigus (Oum El-Bougah) d'une capacité de production de 2 millions de tonnes de ciment par an.

En ce qui concerne les projets du secteur privé, une cimenterie d'une capacité de production de 2,7 millions de tonnes/an de ciment sera réalisée dans la commune de Djemourah (Biskra), en partenariat entre Lafarge Algérie et une société privée.

Avec une production de près de 12 millions de tonnes par an, le secteur public du ciment, représenté par GICA, qui détient douze cimenteries, couvre 67% de la production nationale, alors que le reste est assuré par le secteur privé.

Lafarge-Algérie possède deux cimenteries à M'sila et à Ougraz (Mascara) et gère en partenariat avec le groupe GICA la cimenterie de Meftah dont elle détient 35% du capital.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE Partenariat pour la fabrication d'engins de travaux publics

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement Chérif Rahmani s'est entretenu samedi à Alger avec M.Philipe Liebherr, un des dirigeants du groupe industriel allemand Liebherr sur le partenariat algéro-allemand dans le secteur de la mécanique.

Les deux parties ont discuté notamment de la nouvelle société avec un montage financier basé sur le principe (51%-49%), créée entre le groupe allemand et l'entreprise algérienne Somatel, filiale de l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics (ENMTP), pour la fabrication d'une nouvelle gamme d'engins de travaux publics sous le label «Liebherr», a indiqué M.Rahmani à l'issue de cette audience. D'un investissement initial de un milliard de DA, cette société commune dénommée «Somatel-Liebherr» fabriquera sur le site de l'entreprise Somatel, à Aïn Smara (Constantine), une gamme composée de sept produits dont des bulldozers de 250 et 350 chevaux, des pelles sur chenilles de 26 et 50 tonnes et des pelles sur pneus de 18 tonnes, a expliqué le ministre. Ces matériels sont destinés essentiellement aux secteurs du bâtiment, des travaux publics, pétroliers, miniers et forestiers, a-t-il ajouté. Le premier bulldozer algérien sous le label «Liebherr», d'une puissance de 250 chevaux, sortira demain lundi de l'usine de Constantine, a annoncé M.Rahmani, précisant que d'autres partenariats seront conclus avec le groupe allemand, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie et de l'aéronautique. Interrogé sur le taux d'intégration national, le président du directoire de la Société de gestion des participations, équipements industriels et agricoles (Equipag), M. Bachir Dehimi a précisé qu'il sera situé, selon les produits fabriqués, entre 40 et 50% au bout de la 5^e année. Il est prévu également, selon M.Dehimi, l'intégration des moteurs qui seront fabriqués à Constantine sous le label «Daimler» et «Deutz».

Ce projet «va contribuer dans une première phase à réduire la facture des importations de ces engins estimée à 7 milliards de DA», ajouté M.Dehimi. La montée en cadence de la production s'effectuera sur quatre années, pour passer de 166 engins en 2013 à 400 engins/an minimum à partir de la quatrième année, avec la possibilité de passer à 540 engins à la 6^e année, a-t-il ajouté. Ce partenariat est basé sur le transfert du savoir-faire, le personnel sera formé au niveau du site de production à Constantine et en Europe, a indiqué pour sa part M.Liebherr.

Liebherr est un groupe allemand spécialisé notamment dans la fabrication de matériels de travaux publics.

DÉDOUBLEMENT DE LA RN-1 ENTRE GHARDAÏA ET LAGHOUAT Lancement en mai prochain des travaux

Les travaux de dédoublement de la route nationale une (RN-1), dans son tronçon reliant les wilayas de Laghouat et Ghardaïa, seront lancés au mois de mai prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya de Laghouat.

Toutes les procédures technico-administratives précédant le lancement de ce projet, d'un linéaire de 103 km sur le territoire de la wilaya de Laghouat, et pour lequel est allouée une enveloppe de plus de 9 milliards DA, ont été finalisées, a-t-on précisé. Le projet, retenu dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et livrable en 24 mois, prévoit la réalisation de sept (7) échangeurs à différents points, depuis Laghouat jusqu'aux limites territoriales avec la wilaya de Ghardaïa, plus au sud, selon les services de la wilaya. Il permettra, une fois terminé, de faciliter la circulation routière entre les wilayas de Ghardaïa et de Laghouat, et contribuera à réduire le nombre d'accidents sur ce tronçon qui ont connu une «hausse considérable» durant ces dernières années. Le projet entre dans le cadre du programme national visant à relier les wilayas du nord et du sud avec des routes dédoublées, et viendra s'ajouter à la route dédoublée entre la wilaya de Laghouat et celle plus au nord de Djelfa sur un linéaire de 40 km, dotée d'une enveloppe de plus de 1,7 milliard de DA et comptant plusieurs ouvrages d'art. La wilaya de Laghouat dispose, par ailleurs, de neuf (9) maisons cantonnières dans plusieurs de ses communes, et à bénéficié, au titre du programme complémentaire 2011, d'une enveloppe de 180 millions de DA, destinée à l'équipement de ces structures devant faciliter l'intervention en cas d'urgence et de préserver l'état des routes, ont indiqué les responsables des Travaux publics de la wilaya.

TIZI-OUZOU :

Les travaux de réalisation d'une trémie étouffent plusieurs communes

Le lancement des travaux de réalisation d'une trémie au niveau du carrefour d'Issiahouen Oumedenouït 10km à l'est de la ville de Tizi-Ouzaou s'avère être une source d'innombrables désagréments pour la population locale.

Déjà souffrant d'une saturation accablante de la circulation automobile au niveau de ce lieu où convergent des usagers de plusieurs communes, les travaux de la trémie engendrent actuellement des embouteillages qui s'allongent sur des kilomètres dans toutes les directions. Les populations ne sont même pas informées de la durée des travaux. Depuis une dizaine de jours maintenant, les routes venant de Haute-Kabylie, Larbaa Nait Iraten, Aïn El Hammam et autres, les routes venant du versant maritime du Nord-est comme Azeffoun et Azazga sont quasiment bloquées par des embouteillages géants. Des chaînes interminables de véhicules se forment en effet à des kilomètres de ce carrefour situé à Oued Aïssi. Alors qu'il fallait une heure pour rejoindre le chef-lieu de wilaya, les automobilistes passent ces jours-ci plusieurs heures.

Sur les lieux, la colère et le stress sont les seuls compagnons des automobilistes. Le seul choix qui s'offre à ces derniers est le contournement par une autre route. Une solution qui s'épuise à mesure que la majorité partie des usagers y recourt. Au fil des jours, la circulation devient de plus en plus difficile. En fait, le problème de la circulation n'est pas nouveau pour les automobilistes de la wilaya de Tizi-Ouzaou. La nécessité de construire cette trémie était déjà évidente depuis plusieurs années. Les pouvoirs publics qui se sont rendu à l'évidence de lancer les travaux devaient ac-

compagner le projet en question d'un minimum de communication. Cette situation est la cause directe de la non-planification au niveau des directions concernées à la wilaya. Ces dernières auraient dû, selon l'avis général, prévenir ce genre de situations et auraient prévu des solutions de recharge pour éviter des désagréments gratuits à une population déjà déboussée. Ce manque de communication caractérise malheureusement l'ensemble des directions concernées. Déjà au lancement du plan de transport urbain, avec l'ouverture des trois nouvelles gares intermédiaires, les citoyens qui souffraient de la saturation du transport se sont retrouvés dans une anarchie inqualifiable. Cette situation a engendré, doit-on rappeler, des mouvements de colère et des actions très violentes. Quelques jours après son ouverture, la gare intermédiaire de Timizart Lghbar qui dessert le nord de la wilaya a été incendiée par les voyageurs en colère. La station de Béni Douala, elle aussi n'a pas été épargnée par ce genre de réactions épidermiques. Pour les spécialistes, ces mouvements de colère n'ont pas comme cause le problème de transport ou de trémie. Les populations elles-mêmes reconnaissent l'utilité de ces ouvrages.

Ce qui provoque cette colère, c'est le sentiment d'être méprisés. L'absence de communication des services concernés engendre une ignorance totale des citoyens quant à la durée des travaux et des situations de désagrément. Au sujet justement de la trémie qui cause de grands désagréments, les services concernés sont appelés à informer les citoyens de la durée des travaux vu le calvaire qu'ils causent.

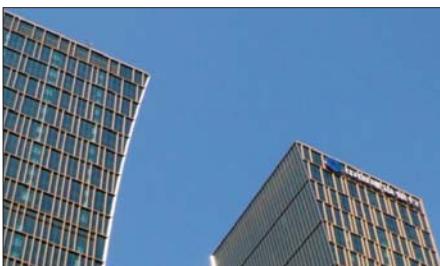
K.N.A

ALGÉRIE-AFRIQUE-CHINE

La dynamisation du partenariat Afrique-Asie, un instrument «qui garde toute sa pertinence»

La dynamisation du partenariat «mutuellement avantageux» entre l'Afrique et l'Asie demeure un instrument «qui garde toute sa pertinence», a indiqué samedi à Bo'ao, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

«Dans l'entreprise de rénovation dans laquelle l'Afrique est résolument engagée, la dynamisation du partenariat mutuellement avantageux avec le continent asiatique demeure un instrument qui garde toute sa pertinence», a déclaré M. Bensalah lors de l'ouverture du Forum de Bo'ao, dont le thème retenu est «l'Afrique: Renaissance d'un vieux continent». «En effet, le renforcement d'un partenariat exemplaire entre l'Afrique, continent qui compte le plus grand nombre de pays en développement, et l'Asie, qui réunit le plus grand nombre de pays émergents, est un objectif qui a tout notre soutien», a-t-il affirmé. M. Bensalah, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à cette rencontre, a fait remarquer que l'«indéniable» vitalité, dont font preuve les différents fora de coopération entre l'Afrique et les pays asiatiques, «témoigne de la volonté réciproque qui anime les dirigeants des pays des deux



continents». Le président du Conseil de la nation a rappelé, en outre, qu'aux premières heures des indépendances africaines, et même bien avant, comme ce fut le cas pour l'Algérie, des pays asiatiques «n'ont jamais ménagé leur solidarité active et effective aux pays et aux peuples africains pour les aider à s'affranchir du joug du colonialisme et à faire face aux défis du développement».

Il a expliqué, dans ce cadre, qu'après avoir conquis de haute lutte son indépendance, l'Afrique avait tôt fait de sa renaissance son «objectif cardinal» et du développement économique et social le «moyen idoine» pour y parvenir. «Les défis à relever étaient à la mesure de la gravité des séquelles de la période coloniale», a-t-il noté. «Si le continent africain

continue de faire face à de nombreuses difficultés qui entravent son développement, il a toutefois enregistré un indéniable saut qualitatif en matière de croissance économique, de bonne gouvernance, et de renforcement de la paix et de la sécurité», a estimé M. Bensalah. Il a fait remarquer, cependant, que l'effort de développement dans lequel l'Afrique s'est «résolument» investie aura été bridé par des crises économiques mondiales successives et par la persistance de relations économiques internationales «fondamentalement inéquitables». M. Bensalah a relevé que l'Afrique, refusant de céder à la résignation, avait choisi à travers la création du NEPAD, dont l'Algérie s'honneure de compter parmi les membres fondateurs, de se donner les moyens institutionnels d'un nouveau type de développement «global et multidimensionnel». Dans le même élan, a-t-il poursuivi, le continent a tenu à adapter la structure et les objectifs de l'organisation continentale aux nouveaux défis à travers la création de l'Union africaine (UA).

«Grâce à l'action conjuguée de l'UA et du NEPAD, l'Afrique a réussi, durant à peine une décennie, à franchir de nouvelles étapes dans la voie de l'enracinement de la bonne gouvernance, au plan politique, et du renforcement du développement, au plan économique et social», a noté le président du Conseil de la nation.

«Elle aura réussi, dans le même temps, à améliorer notablement ses indicateurs macro-économiques et créer un contexte plus propice à l'investissement national et étranger», a-t-il également fait remarquer. M. Abdelkader Bensalah est à Bo'ao (Chine) pour représenter le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au Forum asiatique dont les travaux auront lieu du 6 au 8 avril à Heinan. M. Bensalah est accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

ALGÉRIE-CORÉES

L'Algérie «profondément» préoccupée par la situation dans la péninsule coréenne

L'Algérie est «profondément» préoccupée par la situation dans la péninsule coréenne et appelle toutes les parties concernées à «la retenue», a indiqué samedi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amal Belani. «L'Algérie est profondément préoccupée par la situation dans la péninsule coréenne et appelle toutes les parties concernées à la retenue et les exhorte à éviter toute action unilatérale susceptible d'aggraver une situation déjà explosive», précise M. Belani dans une déclaration à l'APS. «Seule une approche constructive et responsable, partagée par toutes les parties concernées dans le cadre des pourparlers à six, est à même de créer les conditions propres à assurer à terme une sécurité durable au niveau de la région», a-t-il ajouté.

M. Bensalah s'entretient avec le président péruvien M. Ollanta Humala Tasso...

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, s'est entretenu hier à Bo'ao (Chine) avec le président péruvien, M. Ollanta Humala Tasso, en marge des travaux du Forum asiatique.

Lors de cette rencontre, M. Tasso a exprimé son souhait de connaître le point de vue de l'Algérie sur les questions régionales et les questions internationales. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

... et avec le président du Parlement de Mongolie M. Zandaakhuu Enkhbold

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, s'est entretenu également avec le président du Parlement de Mongolie, M. Zandaakhuu Enkhbold, en marge des travaux du Forum asiatique. MM. Bensalah et Enkhbold ont passé en revue les échanges parlementaires entre les deux pays et les relations interparlementaires dans le cadre de l'Union interparlementaire (UIP). L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

SAHLI LA ANNONcé À PARTIR DE GRENOBLE

De nouveaux sièges de consulats algériens en France bientôt réceptionnés

De nouveaux sièges de consulats d'Algérie en France seront «bientôt» réceptionnés, a annoncé vendredi le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli.

C'est ainsi qu'une nouvelle chancellerie sera inaugurée à Toulouse, fin avril courant, alors que l'acquisition des terrains pour la réalisation de nouveaux sièges de consulats, dans la région parisienne notamment, interviendra incessamment, a-t-il indiqué à l'APS, en marge d'une visite de travail au consulat de Grenoble.

M. Sahli citera, à cet effet, le cas du nouveau siège du consulat de Nanterre dont l'acte d'acquisition, a-t-il signalé, sera signé «la semaine prochaine», tandis que les procédures d'acquisition de terrains pour la réalisation de consulats à Vitry et Pontoise sont en cours.

«Les moyens financiers sont disponibles et la prospection des terrains est en cours d'examen. Des représentants du Comité national des biens immobiliers à l'étranger se déplaceront la semaine prochaine en France pour examiner de près les proposi-

sitions faites par le consul de Pontoise», a-t-il dit.

Selon M. Sahli, l'objectif à travers ces acquisitions est non seulement de garantir des conditions d'accueil «plus adaptées» aux ressortissants algériens, mais aussi pour bien accompagner l'opération biométrique qui nécessite des espaces adéquats.

S'agissant du nouveau siège du consulat de Grenoble, un projet qu'il a inspecté à la faveur de sa visite, il a affirmé que les travaux de restauration de sa partie historique (ancienne bâtie) et ceux d'extension débuteront «sou peu».

«Cette chancellerie, dont toutes les autorisations administratives ont été délivrées, sera livrée d'ici avril 2014», a assuré le secrétaire d'Etat. M. Sahli avait entamé vendredi une visite de travail de deux jours en France, consacrée essentiellement à l'évaluation de l'opération de délivrance du passeport biométrique, élargie depuis mars dernier à l'ensemble des 18 postes consulaires de l'Algérie en France. Il se rendra samedi à Lyon où sera également

supervisée l'opération biométrique. Une présentation du nouveau produit d'assurance-rapatriement de corps lancé par la Société d'assurance prestation de service (Saps) est aussi prévue à l'adresse de la communauté nationale à l'étranger.

Cette visite est la troisième du genre qu'effectue le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger en France. En janvier dernier, il avait procédé au lancement officiel de la délivrance des premiers passeports biométriques à des ressortissants algériens établis à l'étranger, avant d'élargir l'opération, en mars, à l'ensemble des 18 postes consulaires dans l'Hexagone.



Sahli présidera la délégation algérienne à la conférence des donateurs du Darfour

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, présidera la délégation algérienne à la conférence des donateurs du Darfour ainsi qu'à la commission ministérielle de l'initiative arabe de paix, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux réunions se tiendront respectivement, les 7 et 8 avril à Doha (Qatar), selon la même source.

ZONE EURO

Vers une sortie de récession encore plus difficile que prévu

La sortie de récession sera encore plus poussive que prévu dans la zone euro, avec une stagnation au premier trimestre de 2013 puis un redémarrage très progressif d'ici la fin de l'été, selon des prévisions publiées vendredi par des instituts français, allemand et italien.

Comme dans leurs dernières prévisions publiées en janvier, l'Insee français, l'Ifo allemand et l'Istat italien s'attendent à ce que la zone euro ait enregistré une croissance zéro en début d'année, après le recul de 0,6% du produit intérieur brut (PIB) au dernier trimestre de 2012. «Cependant, au premier trimestre 2013, le climat des affaires s'est quelque peu



amélioré. Ainsi, l'activité dans la zone euro progresserait au deuxième trimestre» avec une croissance de 0,1%, puis de 0,2% au troisième trimestre, affirment ces insti-

tuts de conjoncture dans un communiqué commun. Il s'agit d'une révision à la baisse: en janvier, ils tablaient sur une croissance de 0,2% dès le deuxième trimestre.

tre. Et encore, selon eux, la légère reprise viendrait surtout d'une accélération des exportations, grâce à la demande des pays émergents et à la croissance «robuste» des Etats-Unis. La consommation privée, elle, «reculerait au premier trimestre avant de se stabiliser aux deuxièmes et troisièmes trimestres grâce au recul de l'inflation et à l'atténuation de l'effort de consolidation budgétaire, et malgré la hausse du chômage». «Notre scénario de prévision suppose que les tensions financières en Europe ne s'aggraveront pas. Il est entouré de plusieurs aléas, notamment liés à l'évolution de la situation politique dans la zone euro», prévoit l'Ifo, l'Istat et l'Insee.

ETATS-UNIS

Le chômage en baisse à un rythme limité

Les Etats-Unis continuent d'enregistrer une baisse du chômage mais à un rythme indiquant que le marché du travail américain a du mal à faire de plus grands progrès, du fait d'un ralentissement de la croissance économique. Selon les données publiées vendredi par le département américain du Travail, le taux de chômage s'est établi à 7,6% en mars, son plus bas niveau depuis décembre 2008, contre 7,7% en février. Cependant, l'économie américaine a créé moins d'emplois que prévu hors secteur agricole, alors que des centaines de milliers de chômeurs ont renoncé à chercher un emploi et ne sont donc pas pris en compte pour l'évaluation du nombre officiel des sans-emploi.

Pour les analystes, outre que l'économie américaine peine à décoller d'une manière dynamique, les entreprises préfèrent recruter au «compte-gouttes», craignant les conséquences

du dispositif de «séquestration» mis en place, en mars dernier, par le gouvernement américain. Instauré dans le cadre des efforts pour réduire le gros déficit budgétaire fédéral, ce dispositif a déclenché des coupes automatiques dans les dépenses budgétaires pour un montant de 85 milliards de dollars jusqu'à septembre prochain. Réagissant à ces nouveaux chiffres de l'emploi, le conseiller économique en chef de la Maison-Blanche, Alan Krueger, a admis que «beaucoup de travail reste à faire» même si le rapport, selon lui, est «une preuve supplémentaire que l'économie américaine continue de se remettre de la pire récession depuis la Grande Dépression».

Pour le conseiller en économie du président Barack Obama, les réductions budgétaires opérées dans le cadre de la «séquestration» compromettent dans les mois à venir la reprise économique et réduiront les investisse-

ments-clés. Dans ses dernières prévisions faites en mars dernier, la banque centrale américaine avait, en effet, révisé en baisse ses prévisions de croissance en avançant que l'augmentation du PIB des Etats-Unis devrait osciller entre 2,3%

et 2,8%, en 2013, contre une révision précédente allant de 2,3% à 3,0%. Faisant état d'un retour à une croissance économique «modérée», la Réserve fédérale a alors décidé de poursuivre son dispositif d'injection de liquidités dans le système financier, à raison de 85 milliards de dollars par mois, afin de faire baisser les taux à long terme pour stimuler la consommation et l'investissement.

Elle a également décidé de maintenir le taux directeur à un niveau proche de zéro, tant que le taux de chômage restera au-dessus de 6,5% et que l'objectif d'inflation à long terme de 2% ne serait pas remis en cause.

SOUDAN

Les exportations de pétrole de Juba vers Khartoum reprendront d'ici fin mai

Les exportations de pétrole du Soudan du Sud vers le Soudan reprendront d'ici la fin du mois de mai, rapporte samedi l'agence officielle soudanaise. «Le Soudan et le Soudan du Sud se sont mis d'accord pour débuter le pompage du pétrole à la mi-avril et les exportations d'ici la fin du mois de mai», indique l'agence Suna dans une brève information qui ne donne pas d'autres détails.

Indépendant depuis juillet 2011, le Soudan du Sud a hérité de 75% des réserves de brut du Soudan pré-sécession. Mais enclavé, le jeune Etat dépend de son voisin du nord pour exporter son brut par le biais de ses oléoducs et des infrastructures portuaires de Port-Saïd. Le Soudan du Sud avait cessé sa production en janvier 2012, furieux que Khartoum ait effectué des prélevements en nature sur son brut au titre des droits de passage, faute d'un accord sur leur montant. Il s'était ainsi privé de 68% de ses recettes et a parallèlement mis à mal l'économie soudanaise.

PORTUGAL

La Cour constitutionnelle rejette plusieurs mesures du budget 2013

La Cour constitutionnelle du Portugal a rejeté vendredi plusieurs dispositions du budget de l'Etat pour 2013, élément clé de la politique d'austérité que le gouvernement de centre-droit mène sous la tutelle de ses créanciers internationaux. La Cour constitutionnelle a jugé non conforme à la Loi fondamentale la suppression des 14e mois de salaires versés aux fonctionnaires et aux retraités, ainsi qu'une mesure instaurant un prélevement sur les allocations chômage et maladie, a annoncé son président Joaquim Sousa Ribeiro dans une déclaration à la presse. «Ce sont les lois qui doivent se conformer à la Constitution et non pas l'inverse», a-t-il expliqué en précisant que la décision de la Cour concernait l'ensemble de l'année et avait donc une valeur rétroactive. Ce verdict met le gouvernement en difficulté en compliquant la réalisation de ses objectifs de redressement budgétaire, car elle le prive d'environ 1,25 milliard d'euros d'économies, selon les estimations de la presse.

Il lui sera vraisemblablement difficile de compenser ce montant sans de nouvelles mesures d'austérité, d'autant plus qu'il a d'ores et déjà prévu de réduire les dépenses publiques de manière «permanente» à hauteur de 4 milliards d'euros d'ici 2015. Le cabinet de Premier ministre Pedro Passos Coelho a aussi annoncé la tenue d'un conseil des ministres extraordinaire, samedi à partir de 14h00 GMT, «afin d'analyser la teneur du jugement de la Cour constitutionnelle».

D'une rigueur sans précédent, le budget 2013, voté l'année dernière par le Parlement, est marqué par une hausse généralisée des impôts qui devait contribuer à 80% à un effort de 5,3 milliards d'euros dans le cadre du programme d'austérité consenti par le Portugal en contrepartie du plan de sauvetage de 78 milliards d'euros, accordé en mai 2011 par l'UE et le FMI.

USA

Le constructeur automobile américain Fisker licencie 75% de ses employés

Le constructeur américain de voitures électriques haut de gamme Fisker, qui connaît depuis plusieurs mois de grosses difficultés financières, a annoncé vendredi d'avoir licencié les trois-quarts de ses employés. «Au cours des derniers mois, Fisker Automotive Inc. a exploré plusieurs stratégies pour permettre à la compagnie de faire face à ses défis financiers», explique Fisker dans un communiqué diffusé dans la presse

spécialisée. «Nos efforts pour conclure une alliance ou un partenariat stratégique se poursuivent, mais nous avons malheureusement atteint un point où une réduction significative de notre force de travail est devenue nécessaire», ajoute Fisker.

Le constructeur précise avoir conservé «environ 25%» de ses employés.

STANDARD ET POOR'S

Confirmation du «AAA» du Royaume-Uni mais...

L'agence d'évaluation financière Standard and Poor's a confirmé vendredi la note «AAA», la meilleure possible dans sa classification, attribuée au Royaume-Uni mais a prévenu que le pays pourrait perdre cette distinction si son économie devait flétrir plus que prévu.

Dans un communiqué, SP a expliqué sa décision par sa confiance dans la capacité du gouvernement à traduire en actions son mandat en matière budgétaire et à réagir rapidement aux défis économiques. L'agence américaine es-

time que la croissance britannique pourrait atteindre en moyenne 1,6% par an sur la période 2013-2016, après +0,3% en 2012, même si les facteurs qui ont pesé ces dernières années sur la croissance n'ont pas véritablement changé.

SP souligne que ce scénario repose sur l'hypothèse que la place prépondérante de Londres en matière financière ne sera pas affectée par les décisions européennes en matière de gouvernance ou de taxation des banques. L'agence note aussi qu'elle a pris pour postulat que le pays ne quitterait pas l'Union eu-

ropéenne, en dépit du référendum qui sera organisé sur cette question. La perspective d'évolution de la note britannique est «négative», ce qui veut dire pour SP qu'il existe une chance sur trois qu'elle soit abaissee dans les deux prochaines années.

Cette menace pourrait se matérialiser si la croissance du pays devait être inférieure aux prévisions, entraînant une dérive de son endettement de 85% du produit intérieur brut actuellement aux alentours de 100%, a expliqué l'agence dans son communiqué.

MOSTAGANEM

2 pilleurs de sable pris la pelle à la main !



Dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime et la protection de l'environnement, les éléments de la Sécurité nationale de la wilaya de Tlemcen ont arrêté dernièrement une tentative de pillage de sable marin dans laquelle étaient impliqués deux individus âgés de 20 et 25 ans.

Suite des informations ayant trait à la présence de deux individus qui s'adonnaient au pillage de sable en utilisant un camion de marque Sonacem, les éléments de la Sécurité nationale ont mis les deux individus sous surveillance policière ce qui a conduit à leur arrestation en flagrant délit.

Lors de leurs parutions devant le procureur de la république les deux individus ont été mis sous mandat de dépôt pour pillage de sable et leur camion transféré vers la fourrière municipale.

6 945 bouteilles de boissons alcoolisées saisies à Ouargla et Blida

• 6 945 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisies et 05 individus ont été arrêtés par les éléments de la Sécurité nationale lors de deux opérations distinctes au niveau des wilayas de Ouargla et de Blida.

• Toujours dans la wilaya d'Ouargla, les éléments de la Sécurité de daïra de Touggourt ont arrêté la tentative de contrebande de 6 520 bouteilles de boissons alcoolisées lors de l'interception d'un véhicule utilitaire conduit par un individu âgé de 41 ans, dans un point de contrôle routier au niveau de l'axe reliant la ville de Touggourt à la wilaya de Biskra.

• Par ailleurs, les éléments de la sûreté de wilaya de Blida ont mis la main sur 425 bouteilles de boissons alcoolisées et procédé par la même occasion à l'arrestation de 4 individus dont un repris de justice, lors d'une perquisition au niveau de la ville de Boufarik.

ALGER

Entré par effraction le cambrioleur tué par le propriétaire du domicile

Cela pourrait résumer une affaire qui a démarré d'une intention de cambrioler et qui débouche sur un drame. En effet, un jeune, âgé de 25 ans, est entré par effraction dans une demeure. Malheureusement pour lui, cet acte lui coûtera la vie, car il est tué par le propriétaire à l'aide d'un couteau au moment où il arpenteait les pièces de la maison, à pas feutrés.

A. Ferrag

Grièvement touché, le jeune garçon décède. L'auteur est arrêté, reconnaît les faits retenus et placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal d'Alger. Présenté à la barre lors de la dernière session criminelle près le tribunal d'Alger au mois de mars 2013, l'accusé devait répondre des chefs d'inculpation retenus contre lui, à savoir homicide volontaire. L'accusé tenta de disqualifier le délit en déclarant qu'il n'avait pas l'intention de tuer tout

en reconnaissant avoir porté un coup au défunt : «Je ne savais plus quoi faire, j'étais dans un cas de légitime défense».

Al l'issue des plaidoiries qui n'ont apporté aucun élément nouveau, le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, a refait lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste.

Il termina son réquisitoire en demandant à la cour la peine de 16 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé pour homicide volontaire. Selon l'avocat de la défense, s'il avait eu l'intention de

tuer, il aurait plutôt visé le cœur. Malheureusement le coup a été porté au hasard, à la cuisse.

Il a sectionné l'artère fémorale provoquant le décès. Je demande à ce que mon client «en état de légitime défense», soit jugé pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner». A la fin des délibérations, l'accusé bénéficie des circonstances atténuantes, il échappa ainsi à la charge d'homicide volontaire pour écopper d'une peine de 10 ans de prison ferme selon les articles 30, 254, 255, 256, 257 et 268 du code pénal.



M'SILA

Une fillette blessée par un fusil de chasse dans une fête de mariage

C'est une enfant de 15 ans A.Z., qui a été grièvement blessée par balle dans la nuit de jeudi à vendredi dans une fête à Ouled Amri, dans la commune de Belaïba, 68 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila. Les faits se sont déroulés au cours d'une fête de mariage qui rassemblait des centaines de voisins

et membres de la famille. C'est l'un des participants à cette fête qui, en utilisant d'un fusil de chasse pour fêter l'événement, a blessé grièvement la fillette.

Selon une source médicale, l'enfant, touchée à la tête, a été évacuée vers le CHU de Batna et va subir une inter-

vention chirurgicale pour extraire des éclats. Malgré son interdiction et les appels des services de sécurité à l'abandon de ces pratiques dangereuses, l'usage des armes à feu dans les fêtes dans la région est devenu ces dernières années un rite... irresponsable.

Mouad B.

CONTREBANDE

Saisie de 1 040 litres de carburant à Tamanrasset et Souk Ahras

Intervenant dans le cadre de son programme de lutte contre la contrebande et les crimes qui portent atteinte à l'économie nationale, les éléments de la Sécurité nationale ont procédé dernièrement lors de deux opérations distinctes dans les wilayas de Tamanrasset et Souk Ahras à la saisie de 1 040 litres de carburant destinés à la contrebande.

A cet effet, lors d'une patrouille des éléments de la Sécurité de wilaya de Tamanrasset, deux individus roulant au bord d'une Toyota FJ 60, ont pris la fuite à la vue des policiers en laissant derrière eux le véhicule en état de marche.

La fouille du véhicule abandonné a donné lieu à la découverte de 300 litres de gasoil, 80 boîtes de couches bébés, 30 flacons de parfum, 7 sacs de semoule, un sac de riz et 118 unités de



brosse de tapis destinée à la contrebande.

Par ailleurs, lors d'une vaste opération de ratissement dont ont fait l'objet les montagnes avoisinant la wilaya de Tamanrasset, 03 tonneaux de 200 litres chacun remplis de gasoil ont été découverts dissimulés à l'intérieur d'une cavité par les éléments de la Sécurité nationale, portant le total de carburant saisi dans cette wilaya à 900 litres.

Dans la wilaya de Souk Ahras, suite à des informations faisant état de la présence d'un individu qui s'adonnait à la contrebande de carburant à travers la ligne frontalière, les éléments de la Sécurité de daïra de Souk Ahras, ont mis en place une souricière qui a permis l'arrestation dudit individu âgé de 36 ans en flagrant délit en possession de 140 litres de carburant et une pompe dissimulée à l'intérieur de son véhicule. Les pièces à conviction ont été remises aux services douaniers.

M'SILA : ILS RÉCLAMENT PLUS DE MOYENS ET DE SPÉCIALISTES

Sit-in des habitants de Boussaâda à l'intérieur de l'hôpital

Mouad B.

Réclamant l'amélioration de leur cadre de vie, des dizaines d'habitants de Boussaâda, 68 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de M'sila ont observé, hier matin, un sit-in à l'intérieur de l'hôpital Rezigue Bachir, pour dénoncer le manque de médecins spécialistes et d'équipements.

Ils ont observé un sit-in afin d'inciter les responsables locaux à prendre en charge leurs revendications pour un meilleur cadre de vie et une prise en charge sérieuse du malade. Ils ont



demandé, dans une pétition adressée au wali, dont nous avons une copie, en plus du recrutement des médecins spécialistes en chirurgie générale et infantile, anesthésie, neurochirurgie, gynécologie et néphrologie.

Les manifestants réclament aussi un service d'oncologie, l'installation du scanner et le personnel nécessaire pour la prise en charge réelle du malade.

Les protestataires indiquent que l'hôpital Rezigue Bachir couvre en plus de la ville de Boussaâda avec ses 150 000 habitants, les 23 communes du sud de M'sila.

EL OUED

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de l'huile d'olive contrefaite

Dans le cadre de la lutte contre toute forme d'atteinte à la santé publique, les éléments de la Sûreté de wilaya d'El Oued ont mis fin dernièrement aux agissements d'un réseau de criminels composés de 05 personnes âgées entre 29 et 36 ans originaires de ladite wilaya qui s'adonnaient au commerce de l'huile d'olive contrefaite. Le réseau était constitué de deux commerçants, un fabricant de cachets et de griffes de signatures, un propriétaire d'une imprimerie et un chômeur.

Cette affaire a été mise à jour grâce aux informations parvenues aux éléments de la Sûreté de wilaya d'El Oued faisant état de l'exploitation d'un individu à son camion dans l'approvisionnement des commerçants en huile d'olive contrefaite. Aussitôt avertis, les éléments de la Sûreté nationale ont diligenté une enquête qui s'est soldée par la localisation de l'unité de fabrication de ce produit contrefait au niveau de la cité «El Istiklal». La perquisition a donné lieu à la saisie d'une quantité de boissons gazeuses périmentées, un stock de produits alimentaires sans factures et un tonneau rempli de 200 litres d'huile d'olive.

Appuyés par les membres de la police scientifique et technique, les éléments de la Sûreté nationale ont identifié un

second local exploité par son propriétaire dans le même genre d'activité frauduleuse. La perquisition des lieux a permis la récupération de 132 bouteilles en verre de 70 cl remplis d'huile d'olive contrefaite portant l'étiquetage d'une marque commerciale, le tout entreposé dans des boîtes dont la date de péremption est dépassée depuis mars 2011.

La perquisition a également donné lieu à la saisie de 140 boîtes de café de 250 g, 538 sacs de levure de 500 g, 200 sacs de levure sèche instantanée de 500 g, 828 boîtes de ton de 880 g, 11 264 bouteilles de boissons gazeuses de 25 cl, 36 boîtes de savon en poudre de 03 kg, 930 boîtes de savon en poudre de 500g, 07 sacs de purée de pommes de terre de 10 Kg, 45 boîtes de chips de 80 unités chacune, 810 bouteilles de boissons gazeuses de 01 litre et 336 bouteilles de 1,5 litre. La marchandise périmentée ainsi que les autocollants publicitaires de l'huile d'olive ont été détruits en présence de l'autorité concernée, tandis que les autres produits ont été mis à la disposition de la justice.

Lors de leurs parutions devant le procureur de la République, les mis en cause ont été placés en détention provisoire pour copie d'une marque commerciale, tricherie dans la vente des denrées alimentaires et non inscription au registre de commerce.



LIBYE

Le pouvoir judiciaire se prépare à combattre la traite des êtres humains

Le ministère libyen de la Justice et l'Institut des juges de la Haute Cour viennent d'achever une série d'ateliers sur la lutte contre la traite auxquels ont participé 102 juges et procureurs à Tripoli, a annoncé l'organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un communiqué reçu samedi.

Les cinq ateliers, financés par l'initiative de partenariat avec le Moyen Orient (Mepi) du Bureau des affaires du Proche-Orient du département d'Etat américain, ont analysé la traite des personnes et la nécessité de mettre en place des lois permettant de lutter contre cette pratique, de protéger les victimes et de poursuivre les trafiquants, selon l'agence onusienne.

Les participants, qui venaient de toute la Libye, formeront leurs collègues une fois rentrés chez eux, a-t-on précisé. «Des centaines de migrants irréguliers en provenance d'Afrique subsaharienne tomberaient chaque année aux mains de trafiquants en Libye», a indiqué l'agence, ajoutant que «si certains cherchent à se rendre en Europe, nombre

d'entre eux sont simplement en quête d'un emploi dans ce pays d'Afrique du Nord».

«La Libye ne dispose à l'heure actuelle d'aucune législation spécifique en matière de lutte contre la traite, et le pays est en train de réexaminer toutes ses lois», a souligné la même source, relevant toutefois, que «les juristes du gouvernement estiment que, provisoirement, certaines dispositions de l'actuel code pénal libyen pourraient s'appliquer en attendant l'adoption de nouvelles lois contre la traite». Le gouvernement libyen a demandé à pouvoir bénéficier du savoir-faire de l'OIM en matière de lutte contre la traite et dans d'autres domaines de la gestion des migrations, a fait savoir l'agence.

«Les ateliers se sont conclus par une rencontre ministérielle à laquelle ont participé de hauts fonctionnaires des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, du Travail, de la Justice, de la Santé et des Affaires sociales», a-t-on ajouté.

PROTECTION DES MIGRANTS : Une délégation algérienne en mission d'étude d'une semaine en Italie

Une délégation d'experts algériens, conduite par des responsables de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Cnccpdh), effectuera à partir du dimanche une mission d'étude en Italie dans le cadre des échanges d'expériences avec ce pays en matière de renforcement de la protection des migrants, a-t-on appris samedi auprès de la Cnccpdh. Ces d'experts sont issus de différentes institutions de l'Etat et de la société civile.

Cette mission, troisième du genre, a pour objectif de «renforcer les capacités des acteurs institutionnels en matière de procédures d'asile et conditions d'accueil, travail et régularisation des immigrés», a précisé la même source.

L'Algérie est traversée par des flux migratoires en provenance d'Afrique subsaharienne, depuis de nombreuses années. Ces flux migratoires mixtes s'accentuent et deviennent de plus en plus importants, d'où la nécessité d'acquérir et d'échanger l'expérience en matière de migration et d'asile avec des pays voisins dont l'Italie, a-t-on souligné de même source.

«Avec cette approche régionale, la mission d'étude va partager en Italie à un «plus haut niveau» de procédures pour l'asile, l'intégration et la régularisation avec la possibilité de trouver un travail et d'obtenir un permis de séjour et de conditions d'accueil respectueuses des droits humains et des normes en matière de gestion des flux migratoires mixtes, a expliqué la Cnccpdh.

«Un partage qui veut faire de la coopération régionale le point de démarrage pour mieux comprendre et travailler sur le phénomène», a souligné la même source.

Lors de la première partie de la mission d'étude, la délégation qui sera accueillie par des représentants de l'Union italienne des juristes pour la protection des droits humains (Ufdtu), va s'enquérir des moyens de promotion des connaissances nationales et internationales en relation avec la protection des droits de l'homme, auprès des praticiens de droit.

L'Ufdtu active au niveau des tribunaux, des barreaux et des prisons pour répandre une «bonne» et «effective» pratique du droit international.

La délégation se réunira, ensuite, avec le conseil italien pour les réfugiés (CIR) afin de connaître les moyens susceptibles de coordonner les actions de défense des réfugiés et des droits des demandeurs d'asile en Italie, en particulier en faveur des groupes de personnes vulnérables.

Les délégués seront, en outre, reçus au ministère de l'Intérieur par le vice-chef du département libertés civiles et immigration, le président de la commission nationale pour le droit d'asile et le membre du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Les membres de la délégation algérienne seront reçus, pendant leur séjour en Italie, par d'autres institutions et organismes qui ont acquis une longue expérience en matière de procédures d'asile, travail et régularisation du permis de séjours au profit des populations migrantes.

Cette mission entre le cadre d'un protocole d'entente, conclu en 2010 entre la Cnccpdh et différentes institutions internationales, à l'instar de l'Union européenne, le CIR, l'Ufdtu et l'institut autrichien aux droits de l'Homme, selon la Cnccpdh.

Tous ces partenaires ont convenu de l'étude du cas de l'Algérie sur la question des flux migratoires, a-t-on précisé de même source.

APS

GHARDAIA

Près de 30 000 hectares pour la création de nouvelles exploitations agricoles



Une superficie de 29 500 hectares a été recensée au niveau des différentes communes de la wilaya de Ghardaïa pour la création de nouvelles exploitations agricoles, a indiqué jeudi à l'APS le directeur régional de l'Office national des terres agricoles (Onta).

La wilaya de Ghardaïa a identifié, à ce jour, 95 pérимètres agricoles d'une superficie totale de 29 471 ha, dont près de 15 000 ha circonscrits dans la région d'El-Menea (sud de Ghardaïa), soit 50%, a précisé M. Tahar Krami. Selon le recensement effectué dans les différentes localités de la wilaya, 3 339 ha ont été identifiés à Guerrara, 2 650 ha dans la région de Seb-Seb, 1 990 ha à Métilili, 1 960 ha à Berriane, 1 820 ha à El-Atteuf et 1 300 ha à Zelfana. Ces nouvelles exploitations ont été identifiées suite au dispositif mis en place par les pouvoirs publics afin d'inciter et de faciliter l'accès au foncier agricole pour les jeunes, notamment dans les régions du sud et des Hauts Plateaux, et leur permettre de créer l'emploi durable et de contribuer à l'augmentation de la production agricole nationale, a expliqué M. Krami. A travers ces nouvelles facilitations mises en place dans les zones du sud et des hauts plateaux, l'Etat ambitionne, outre la création de nouveaux emplois, l'élargissement de la base productive en augmentant la superficie agricole utile (SAU) et le développement d'une agriculture moderne à haute valeur ajoutée durable, grâce notamment à l'équipement des exploitations en systèmes d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte) et à une assistance technique adaptée aux exigences de chaque périmètre. Selon les responsables de la wilaya, un Schéma directeur de développement agricole durable (Sddad) est en cours d'élaboration sur la base de concepts scientifiques visant à optimiser le rendement de ces terres agricoles identifiées.

La wilaya de Ghardaïa compte actuellement une Surface agricole utile (SAU) de 32 745 ha avec 13 710 exploitations et une population vivant de l'agriculture estimée à 25 500 âmes, soit 25% de la population active de la wilaya de Ghardaïa, signale-t-on.

TOURISME

Hadj Saïd : «20% du parc hôtelier sont aux normes internationales»

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme, M. Mohammed Amine Hadj Said a déclaré jeudi à Oran que près de 20% du parc hôtelier en Algérie sont aux normes internationales.

En marge de sa visite de plusieurs structures hôtelières de la wilaya d'Oran, M. Hadj Said a souligné que «ce taux représente le nombre d'hôtels ayant un standing international». Le secrétaire d'Etat a indiqué, dans ce contexte, que le secteur vise «la qualité en encourageant l'investissement touristique notamment par le biais de la

TISSEMSILT

Le secteur de la Jeunesse et des Sports lance plusieurs projets

Pour promouvoir les mouvements associatifs à caractère sportif à Tissemsilt, la direction de la Jeunesse et des Sports compte réaliser, au cours de cette année 2013, plusieurs projets à travers tout le territoire de la wilaya.

Par OULD SIDI AMAR

Ainsi, l'on saura que les travaux de pas moins de 28 terrains de proximité ont été déjà lancés. Ces infrastructures sportives seront réalisées à Laâyoune et Sidi Slimane qui bénéficieront de 03 terrains en gazon synthétique, Sidi Slimane qui aura une auberge de jeunes dont les travaux sont en cours, 05 piscines de proximité dont une de 25 m est en cours de lancement, 01 centre de loisirs scientifiques, deux salles omnisports, une de 500 places à Tissemsilt et la deuxième à Ammari, 4 CSP à Tissemsilt, Aïn Lora, Maâcem et au village agricole Amrouna et 01 Maison de jeunes à Tissemsilt, qui seront réceptionnées dans les prochains. La même source ajouta que les travaux du nouveau siège de cette direction ont été également lancés au moment où les anciennes structures ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de réhabilitation. Il est également programmé le



revêtement du stade de Ammari en gazon synthétique, et ce, pour renforcer les multiples actions qui seront réalisées au cours de cette 2013 pour promouvoir

les activités de jeunes qui auront un impact sur le développement du sport de cette wilaya.

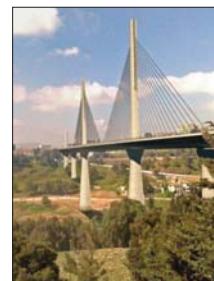
O. S. A.

CONSTANTINE

Une seconde jonction entre le viaduc Transrhume et l'autoroute Est-Ouest

Le viaduc Transrhume, en construction au centre de Constantine, sera relié à l'autoroute Est-Ouest par une deuxième jonction prenant naissance du quartier Djennane-Ezzitoun pour passer près de l'aéroport Mohamed-Boudiaf, a indiqué, jeudi, le directeur des travaux publics, M. Djamel Bouhamed à l'APS.

Cette seconde pénétrante permettra, une fois réalisée, de rejoindre à partir de l'autoroute les «quatre coins» de Constantine sans transiter par le centre-ville, a précisé le responsable, rappelant que la wilaya de Constantine a déjà



bénéficié d'un projet de raccordement du Transrhume à l'autoroute Est-Ouest via un

tronçon de 11 km traversant le quartier de Djebel El Ouahch (nord-est de la wilaya).

M. Bouhamed a également affirmé que la réalisation de cette seconde jonction avec l'autoroute Est-Ouest assurera une fluidité durable de la circulation dans la partie sud de la ville de Constantine «en constante évolution démographique avec la création de la nouvelle ville Ali Mendjeli». Il s'agit-là, a-t-il ajouté, d'une «valeur ajoutée» au viaduc Transrhume de Constantine, qui aura également un impact certain sur l'organisation de

la circulation qui s'oriente de plus en plus vers la partie sud de la wilaya. S'étirant sur une longueur de 4,4 km dont 756 m d'ouvrage, le futur Transrhume de Constantine dont la réalisation est confiée au groupement brésilien Andrade-Gutiérrez, sera livré «dans le courant de l'année 2014», a-t-on rappelé. Les travaux de la première jonction avec l'autoroute Est-Ouest avaient été lancés par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, au cours d'une visite de travail en février dernier à Constantine.

APS

TÉBESSA

Plus de 200 projets de développement rural pour 2013

Un total de 216 Projets de proximité de développement rural intégré (Ppdi) sera lancé en 2013 dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la conservation des forêts. Inscrites dans le cadre du programme du renouveau rural, ces opérations s'ajouteront aux 168 anciens projets similaires lancés pour 1,8 milliard de dinars en 2010, nécessitant un montant de 1,8 milliard de dinars, a fait savoir cette source, indiquant que l'ensemble de ces Ppdi ci-

blent 3 750 ménages recensés dans 200 centres ruraux. Les actions projetées porteront sur la diversification des activités économiques en milieu rural, la mise en valeur des terres agricoles, la protection des ressources naturelles, la promotion des filières agricoles dont les élevages (bovin, ovin, apicole et avicole) et la réhabilitation des infrastructures socio-éducatives, a-t-on précisé, soulignant que l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations

des zones rurales et de diversifier leurs revenus.

Les Ppdi ont également réservé une place importante à la promotion de la femme rurale en lui proposant diverses activités dans le domaine de l'artisanat traditionnel et de l'agriculture, a ajouté la même source, rappelant qu'un total de 63 projets agricoles et de petits élevages ont été concrétisé l'année dernière au profit des femmes rurales.

à travers le pays. A cet effet, l'Etat a consacré une enveloppe financière de l'ordre de 70 milliards de dinars dont 12 milliards pour la réhabilitation de huit stations thermales. Concernant la formation, M. Hadj Said a annoncé l'achèvement des études de réalisation de deux instituts de formation touristique et hôtelière à Tipasa et Aïn Témouchent, dotés d'une capacité d'accueil respectivement de 1 200 et 400 places pédagogiques. Le secteur prévoit également la création d'écoles de formation en métiers liés au tourisme saharien dans les zones du sud. Le secrétaire d'Etat a visité les hôtels de «Liberté» classé 4 étoiles qui renforcera le parc hôtelier d'Oran à partir du mois de mai prochain et qui dispose de 110 chambres.

Il a posé la première pierre du projet de réalisation de la résidence «Jasmine» qui offrira 56 suites pour le tourisme d'affaires et aux familles. Il a également visité l'hôtel «Maghreb arabe» opérationnel récemment où il a reçu un exposé sur les schémas du développement touristique de la wilaya.

ARTISANAT

Ouverture de la 2^e foire de la production familiale à Alger

La 2^e édition de la foire de la production familiale organisée par l'association «El Irchad oua el Islah», prévue du 3 au 6 avril, s'est ouverte mercredi à Alger, en coordination avec l'APC de Mohamed Belouizdad (Alger-centre).

Organisée à la place du 11 décembre dans la commune de Mohamed Belouizdad, la foire regroupe des artisans de plusieurs wilayas, à savoir M'sila, Tlemcen, Ouargla, Blida, Médéa, Mostaganem, Alger, Tipasa et Tizi Ouzou, a affirmé le membre du bureau national de l'association, M. Ramdhan Benghaleb. L'objectif de cette manifestation est de «promouvoir le produit artisanal et de mettre en contact les artisans pour contribuer ensemble à la préservation du patrimoine national».

Le président de la Chambre



de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger, M. Azzedine Kali qui a inauguré la manifestation, a appelé les artisans à retirer le cahier des charges pour participer au concours de «l'uniforme», lancé récemment à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des

métiers de la wilaya de Sétif. M. Kali a mis l'accent sur «l'importance» de ce concours qui vise à développer l'uniforme, grâce au doigté de l'artisan, notamment en termes de couture et de broderie.

Il a, en outre, affirmé que l'en-

semble des chambres à l'échelle nationale disposent d'un cahier de charges, invitant toutes les personnes intéressées à prendre part à ce concours «pour valoriser l'habitat traditionnel».

Pour leur part, des artisans spécialisés dans le cuivre et la sculpture sur bois et la peinture sur verre, rencontrés par l'APS ont lancé, à travers cette manifestation, un appel aux jeunes pour apprendre ces métiers qui font partie du patrimoine matériel de l'Algérie.

Spécialisé dans la fabrication d'ustensiles en cuivre, le maître artisan Saïd Abache, a souligné que ce métier est en voie de disparition, en raison de l'absence de perspectives de réhabilitation de cet art ancestral.

Il a, par ailleurs, relevé «la cherté du prix» des feuilles de cuivre commercialisées sur le marché qui peut aller jusqu'à

1 000 dinars et qui sont de mauvaise qualité, ce qui, selon lui, «n'encourage pas l'artisan à travailler». L'artisan a souligné l'importance pour l'Etat d'«aider les artisans et d'orienter les jeunes vers les métiers».

Pour sa part, un formateur dans la sculpture sur bois au centre de formation professionnelle Ourida Meddad à La Casbah, a insisté sur l'impératif d'inculquer cet art aux jeunes.

Il a ajouté que les jeunes «n'accordent aucun intérêt» au métier qui, selon eux, ne répond pas à leurs besoins, étant «non lucratif». Un autre artisan, Mohamed Beldjouher, spécialisé dans la peinture sur verre, a quant à lui, fait part de sa disponibilité à enseigner cette technique aux jeunes, appelant les autorités locales à l'aider pour obtenir un local pour la formation.

L'orchestre symphonique national séduit M'sila

Le public de M'sila qui a afflué en grand nombre à la maison de la culture Genfoud-Hamlaoui, mercredi soir pour découvrir l'Orchestre symphonique national (OSN), n'a pas été déçu par la prestation tout en maîtrise et en virtuosité de la formation dirigée par le maestro Rachid Saouli.

Bien avant le lever de rideau, la salle de la Maison de la culture était déjà pleine à craquer, l'assistance se montrant aussi impatiente que curieuse de découvrir cet orchestre qui lui a offert un moment musical rare, enthousiasmant à bien des égards pour un public servé de ce type de musique.



La célèbre chanson «El Qods» des frères Rahabani (Liban), immortalisée par la diva Fairouz, a constitué l'un des moments forts de cette soirée. D'autres morceaux du patrimoine musical national ont également agrémenté la soi-

rée au grand bonheur du public. Les chansons «Ya M'hamed Mabrouk Alik», «Galbi Ya Bladi» et «Angham El Djazaïr» d'Ali Maâchi ont été particulièrement appréciées par les mélomanes présents qui ont eu droit, en seconde partie de soirée, à un «clin d'œil symphonique» à la musique bédouine algérienne avec l'interprétation, par un membre de l'orchestre, de «Galbi Yatfakar Orbane Rahala», du regretté Khelifi Ahmed, et de «Sob Er-Rachrach» de la défunte chanteuse chaouie Zoulikha. Un vrai plaisir du début à la fin, frais et vivifiant, selon l'avis de spectateurs approchés par l'APS au sortir de la salle.

SALON DE L'ÉDITION ET DU LIVRE DE CASABLANCA

Fréquentation appréciable au stand de l'Algérie

Le stand de l'Algérie à la 19^e édition du Salon international de l'édition et du livre (Siel) de Casablanca (Maroc), ouvert depuis vendredi dernier, connaît une fréquentation appréciable du public en visite à cette manifestation culturelle annuelle, a-t-on constaté. Cette fréquentation s'est manifestée par l'intérêt porté par les visiteurs à l'édition algérienne dans les trois langues (arabe, amazigh et française), aux différentes disciplines exposées et aux auteurs algériens, a indiqué vendredi un responsable du stand à l'APS.

«Cette année, l'Algérie est présente avec 31 maisons d'édition (publique et privée) pour exposer 400 titres à raison de 5 à 20 exemplaires par titre soit quelque 4 000 ouvrages», a précisé M. Belkheir Zakour.

Il a souligné que les titres les plus demandés par les visiteurs du stand se rapportent à la littérature algérienne en arabe et en français, à l'histoire récente et ancienne de l'Algérie, à la culture et la langue amazighs ainsi que pour le beau livre et le livre pour en-

fants, en faisant remarquer que ces disciplines intéressent surtout les institutions, les professeurs et les étudiants. S'agissant de la vente, il a indiqué que comparativement à l'année dernière, celle-ci a relativement baissé en dépit d'une réduction de 30% des prix de vente.

«Nous avons décidé d'appliquer cette réduction pour faire connaître l'édition algérienne et les auteurs algériens», a-t-il dit avant d'estimer que ce recul s'expliquait par le fait que les visiteurs ont un «budget arrêté» à répartir sur les différents stands. Il a, par ailleurs, noté que le public réclame en premier lieu les nouveautés, toutes disciplines confondues, surtout celles éditées en 2012. «Nous attendons le week-end, où il y aura plus d'affluence au Salon, pour faire la promotion du livre et de l'édition en Algérie avec une offre encore plus avantageuse à nos visiteurs», a-t-il déclaré. Parmi les maisons d'édition algériennes présentes au Salon, il y a lieu de citer l'Anep, l'Enag, l'Opu, Dar El Khaldounia (publiques) et Barzakh, Casbah-édition,

Dalimen, Dahlab, Dar El Amal (privées).

Au programme de cette année, le Siel a invité les deux auteurs algériens Amin Zaoui, pour animer une conférence sur le thème «La ville dans le roman», et Wassiny Laâredj pour une causerie sur la littérature arabe contemporaine. L'année dernière, l'Algérie était présente avec 37 maisons d'édition (publique et privée) et 300 titres parus en 2011-2012 toutes disciplines confondues.

Organisée sous le thème «Vivre le Maroc culturel», le 19^e Siel, auquel prennent part 47 pays, a accueilli la Libye en qualité d'invitée d'honneur avec au programme un ensemble d'activités culturelles et artistiques reflétant les réalisations culturelles dans ce pays. Plus de 780 participants représentant les mondes de l'édition, de la presse, de la diffusion, de la distribution, des bibliothèques, de l'imprimerie et des arts graphiques de la publicité, de la microédition et des multimédias étaient au rendez-vous de cette manifestation culturelle.

Deux œuvres algériennes au festival «Vues d'Afrique» au Canada

Deux œuvres cinématographiques algériennes seront en compétition au 29^e Festival international de cinéma «Vues d'Afrique» prévu du 26 avril au 5 mai dans différentes villes canadiennes a-t-on appris auprès du producteur. Dans la catégorie long métrage de fiction Fatma Zohra Zamoum présentera son film «Kedach ethabni» (2011), alors que «Le hublot» (2012) de Anis Djaaâd, qui a déjà participé à plusieurs festivals internationaux, sera en compétition du court métrage, selon Bachir Derraïs. Les deux œuvres algériennes seront présentées dans une programmation diversifiée qui représente le cinéma africain dont «Les souliers de l'aid» du Tunisien Anis Lassoued, «Bousculades» de ses compatriotes Sawssen Saya et Tarak Khalladi et «Les mérérants» du marocain Mohcine Besri.

Dans ce cadre, la réalisatrice française Régine Abadia présentera son film documentaire «Yasmina et Mohamed», une coproduction algéro-française sous forme de road movie entre l'Algérie et la France basée sur la personnalité et l'œuvre de Yasmina Khadra. Ce festival dédié à la promotion du cinéma africain et créole, est devenu un rendez-vous incontournable pour les cinéastes africains autant qu'une tribune sur l'Afrique à travers l'image. Les organisateurs prévoient, ainsi, parallèlement aux projections de films une série de rencontres et de conférences sur la situation au Mali, les grands leaders politiques africains ainsi qu'un focus sur les événements dans le monde arabe présenté par des cinéastes maghrébins et égyptiens, entre autres. En 2011, le réalisateur algérien Abdelkrim Bahloul avait reçu le Prix Radio Canada au Festival «Vues d'Afrique» à Montréal pour son long métrage sorti «Le voyage à Alger», sorti en 2009.

CHOCOLAT

6 bonnes raisons d'en manger

Une étude américaine laisse entendre que plus la population d'un pays mange de chocolat, plus il compterait de prix Nobel ! Le chocolat noir, riche en cacao, est non seulement délicieux, mais ses flavonoïdes amélioreraient nos fonctions cognitives.... Mais ce n'est pas là la seule qualité du chocolat. La preuve par 6.



1 Le chocolat est riche en minéraux

Croquer dans un carré de chocolat noir permet, en effet, de faire le plein de minéraux tels que le magnésium, le phosphore mais aussi le potassium, le fer, le zinc, ou encore de vitamines, notamment du groupe B. Associé à une alimentation variée, le chocolat favorise ainsi l'équilibre alimentaire. Attention bien sûr de bien le choisir: optez donc pour du vrai chocolat noir et oubliez les biscuits cacaotés et autres crèmes dessert trop sucrées dont la valeur nutritionnelle n'est pas aussi intéressante

2 Le chocolat est un antidépresseur naturel

Le chocolat est excellent pour le moral, qu'en se le dise ! Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il contient du magnésium, un minéral connu pour ses effets relaxants et importants pour la transmission de l'influx nerveux par le cerveau. Aussi parce qu'il est riche en théobromine, un stimu-

lant réputé, mais aussi en tyramine et la phényléthylamine, deux substances proches des amphétamines qui agissent sur le cerveau en augmentant les effets des neurotransmetteurs. Un véritable antidépresseur naturel dont certains effets seraient même associés à ceux du cannabis.



3 Le chocolat aide à lutter contre les rides

Le chocolat noir fait partie du top 10 des aliments jeunesse ! Le cacao serait en effet l'un des aliments les plus riches en flavonoïdes, et plus particulièrement en catéchines, très connues pour leurs propriétés antioxydantes. Pour profiter de ses nombreux bienfaits, craquez donc sans culpabiliser pour

le chocolat noir, riche en cacao et ne vous en privez pas. Il aide à garder un corps plus jeune et plus dynamique, plus longtemps ! Attention cependant au chocolat au lait ou au chocolat blanc. Pauvres en cacao, ils ne contiennent que très peu (ou pas) de flavonoïdes.

5 idées reçues sur le chocolat

Il serait gras, trop sucré et adorerait se loger dans nos hanches. Pourtant le chocolat n'est pas si mauvais pour la santé... Découvrez les points forts et les points faibles de votre sucrerie préférée.

Le chocolat peut provoquer des migraines
Faux ! Le phényléthylamine, l'un des composants du chocolat peut jouer un rôle de déclencheur de migraine. Mais il faut pour cela en manger de très grosses quantités ! Consommé avec modération, le chocolat ne présente aucun risque pour les migraineux.

Le lait chocolaté est plus riche en antioxydants que le thé
Faux ! Le thé (notamment le thé vert) est l'un des champions des antioxydants. Il contient en effet énormément de polyphénols et de catéchines qui permettent de lutter contre le vieillissement de l'organisme. Le chocolat est également très riche en antioxydants mais à une seule condition : consommer du vrai chocolat noir à croquer plutôt qu'une boisson chocolatée souvent plus riche en sucre qu'en vrai cacao.

Le chocolat protège contre les caries
Faux ! C'est plus exactement le cacao qui a des vertus protectrices contre les caries grâce au fluor, aux phosphates et aux tanins qu'il renferme. Mais comme le chocolat contient aussi du sucre, n'oubliez pas de rappeler à vos enfants de se brosser les dents.

Le chocolat noir est moins calorique que le lait
Faux ! Qu'il soit noir ou au lait, 100g de chocolat au lait apportent en fait sensiblement la même quantité de calories, environ 500. Seulement, le chocolat noir contient de sucre que le chocolat au lait. Il est riche en cacao, mais nettement plus sucré et contient plus de lipides, voire plus que dans un dessert.

4 Le chocolat aide à prévenir les maladies cardio-vasculaires

Les flavonoïdes contenus dans le cacao et dans le chocolat noir jouent un rôle bénéfique dans la protection des maladies cardio-vasculaires. Ils favorisent en effet la baisse du taux de mauvais cholestérol (LDL) dans le sang et protègent l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins de l'organisme. Une raison de plus pour croquer du chocolat sans compter !

5 Le chocolat prévient l'hypertension

Voilà un aliment santé qui aide à lutter contre l'hypertension ! Grâce à sa richesse en flavonoïdes, le chocolat noir ferait en effet baisser la tension artérielle de façon significative et aiderait à conserver une pression sanguine stable. De plus, le chocolat noir permettrait également d'empêcher l'apparition du diabète de type 2.

6 Le chocolat ne fait pas... vraiment grossir



Riche en lipides et en glucides, le chocolat contient en moyenne 500 calories pour 100g.

Il ne doit pas pour autant être banni de votre alimentation. Parce que le chocolat noir de qualité apporte de nombreuses vitamines et rebooste le moral, croquer quelques carrés chaque jour aiderait ainsi à ne pas craquer pour d'autres aliments pauvres en nutri-

ments... mais très riches en calories. La bonne quantité pour profiter de tous ses bienfaits sans grossir ? Une barre (soit environ 30g) de chocolat noir (70% de cacao minimum) par jour. Ni plus, ni moins. De quoi se faire vraiment plaisir, sans y laisser sa ligne !

7 Avril 2013

Autisme

De faux espoirs pour les parents

Un traitement miracle contre l'autisme ? C'est ce que promet la société ImmunoBiotech Ltd, basée sur l'île de Guernesey (Royaume Uni). Pour la somme non négligeable de 2 000 euros (pour une cure de 24 semaines), elle propose un traitement qui boosterait le système immunitaire de l'enfant. Et qui permettrait la guérison de... 15% des enfants concernés ! Pour le Dr Eric Lemonnier psychiatre au CHU de Brest et spécialiste de l'autisme, il s'agit tout simplement d'une «escroquerie». Près de «85% des enfants autistes ont un niveau de virus élevé dans l'organisme et un système immunitaire défaillant», assure le plus sérieusement du monde ImmunoBiotech Ltd dans un communiqué de presse daté du 3 avril. Soit le lendemain de la Journée mondiale contre cette maladie. «Grâce à une injection hebdomadaire du traitement GcMAF que nous avons mis au point, 70% présentent moins de symptômes et 15% sont totalement guéris.» Une promesse onéreuse puisque le traitement vendu sur Internet coûte aux parents 660 euros pour 8 semaines, soit environ 2 000 euros pour 24 semaines. Comme l'explique le Dr Eric Lemonnier, «ils partent de l'idée que l'autisme serait secondaire à des anomalies du système immunitaire. Et tout ceci s'inscrit dans cette tradition qui laisse penser que le système gastro-intestinal modifierait, chez les autistes, l'absorption d'aliments et le fonctionnement du cerveau». Or «il n'y a aucune de preuve».

Rééducation et prise en charge psychothérapeutique

«L'autisme est une maladie gravissime aux conséquences sérieuses, à laquelle on ne connaît pas grand-chose», rappelle le Dr Lemonnier. «Par conséquent certains discours New Age sur la toxicité éventuelle du monde moderne se mêle à des hypothèses sur l'origine immunitaire de l'autisme. Mais pour l'instant, faute d'analyse scientifique, ce n'est pas sérieux.» A l'heure actuelle, «la prise en charge des enfants atteints d'autisme se base sur des traitements rééducateurs et psychothérapeutiques», poursuit-il. «Ils suivent notamment des séances d'orthophonie adaptée. On les scolarise, et même si c'est difficile, on obtient des résultats très intéressants au cas par cas.» Ensuite, le suivi doit être adapté, avec des consultations au moins une fois par an, et à mesure que l'enfant grandit et se développe. «Les traitements médicamenteux sont principalement symptomatiques», indique Eric Lemonnier. «Si un enfant est agité, agressif, se mutilé, certains neuroleptiques peuvent aider. Et pour traiter les difficultés d'endormissement, qui concernent 60% des enfants autistes, nous prescrivons de la mélatonine.» Ce qui est sûr, c'est qu'«on ne sait pas soigner l'autisme actuellement». Autrement dit, face à toute promesse venant de Guernesey ou d'ailleurs, mieux vaut passer son chemin...

Le chocolat réduit le risque d'AVC

Vrai ! Le chocolat a un effet sur le taux d'oxyde de carbone qui affecte les vaisseaux. Il améliore la circulation sanguine et a donc un effet positif sur les cellules du cerveau.

Le chocolat au lait

colat noir ou de chocolat noir ou de chocolat au lait contient un peu moins de calories (112mg de sucre) que le chocolat au lait (112mg de sucre). Le chocolat au lait est aussi riche en sucre. Il contient plus de sucre que le chocolat noir classique.

Ondes électromagnétiques Quels effets sur notre équilibre énergétique ?

Le débat sur les antennes-relais dure depuis des années mais, pour la première fois, une étude inédite montre que les ondes électromagnétiques auraient des effets sur l'équilibre énergétique de jeunes rats.

Des chercheurs de l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) et une équipe de l'Université d'Amiens publient aujourd'hui dans la revue Environment Science and Pollution Research, une étude montrant que les ondes électromagnétiques ont des effets sur le sommeil, la prise de poids et la régulation thermique de jeunes rats.

Les chercheurs ont observé le comportement de deux groupes de rats, dont l'un était exposé cinq semaines à des champs électromagnétiques similaires à ceux reçus à une centaine de mètres d'une antenne-relais, soit une intensité de 1 volt/m (intensité inférieure aux seuils légaux).

Les chercheurs ont observé que la thermo-sensibilité de la queue des rats exposés avait été modifiée : ces animaux ressentent davantage une sensation de froid.

De plus, les animaux exposés mangeaient davantage que les animaux témoins, comme s'ils avaient un besoin d'énergie supplémentaire. Le sommeil paradoxal des rats était également fractionné, comme si ce dernier se trouvait en «état d'alerte augmenté».

Peut-on étendre ces résultats à l'homme ? Cette nouvelle étude devrait en tout cas relancer l'intérêt de l'adoption de la proposition de loi de la députée Laurence Abeille, examinée fin janvier 2013 à l'Assemblée nationale, qui recommande de mieux définir les seuils de protection sanitaire de la population, notamment les jeunes enfants, et de les réduire le plus possible.



Brûlures d'estomac Trop d'IPP brisent les os

Le ministère canadien de la Santé, Santé Canada, alerte sur le risque de fractures osseuses liées à l'utilisation des inhibiteurs de la pompe à protons, les IPP. Ces médicaments sont largement utilisés en France, principalement dans la prise en charge de du reflux gastro-oesophagien (RGO). « Les IPP sont des médicaments utilisés pour réduire l'acidité gastrique et pour traiter des affections comme le RGO et les ulcères de l'estomac », indique Santé Canada. « Plusieurs études ont montré que le traitement par IPP peut être associé à une faible augmentation du risque de fractures de la hanche, du poignet ou de la colonne vertébrale en raison de l'ostéoporose. » Au mois de janvier 2012, le British Medical Journal a publié une étude confirmant le risque de fractures lié à la prise d'IPP. Les auteurs avaient montré que l'utilisation prolongée de ces médicaments augmentait de 30%, le risque de fractures de hanche chez des femmes ménopausées. Essentiellement chez les fumeuses.



Des médicaments disponibles en automédication

Pour les autorités canadiennes, ce risque est plus élevé chez les patients qui ont reçu « des doses quotidiennes multiples d'IPP et qui ont été traités pendant un an ou plus ». A noter que la Food and Drug Administration américaine avait pour sa part mentionné le même risque en 2010, notamment en cas de prises à hautes

doses et sur le long terme. Aux Etats-Unis désormais, les notices de ces médicaments doivent mentionner le risque de fracture. Ce qui sera d'ailleurs le cas très prochainement au Canada. Et en France ? Les recommandations de bonnes pratiques de l'Agence nationale du Médicament (Ansm) insistent sur le fait que la prescription d'un IPP en cas de RGO ne doit pas dépasser un mois. Ce qui a priori, limite le risque de prise sur le long terme. De son côté, la Haute Autorité de Santé (HAS) a dénoncé en 2009, le fait qu'un nombre important de prescriptions d'IPP étaient réalisées dans des situations cliniques hors Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Elle affirmait par exemple, que « ces médicaments ne sont pas indiqués dans la prise en charge de la dyspepsie fonctionnelle, sauf si un RGO lui est associé ». Cependant en France, où ces traitements sont disponibles en automédication, aucune modification du Résumé des caractéristiques du Produit (RCP) concernant le risque de fracture n'a été recommandée.

Il est associé à une dyspepsie fonctionnelle, sauf si un RGO

Une compétition sportive ? Veillez à votre assiette

C'est aujourd'hui que vous vous mesurez à d'autres coureurs, cyclistes ou joueurs de tennis... Surtout ne partez jamais le ventre vide. L'important c'est de fournir à votre organisme un minimum de glucides lents, pour maintenir les stocks de glycogène. Pour le reste, tout dépend de l'heure et de la durée de l'épreuve. Si elle a lieu le matin, prévoyez de petit-déjeuner au moins deux heures avant le départ. Un exemple : un thé ou un café sucré, un bon morceau de baguette avec de la confiture, un verre de jus de pomme et un yaourt ou

un ramequin de fromage blanc. Trente minutes avant le début de la compétition, prévoyez une «ration d'attente». Une barre de céréales avec de l'eau, par exemple. L'épreuve est programmée au cours de l'après-midi ? Si elle a lieu vers 13h/14h, prenez votre repas vers 10 heures. Il pourra s'agir d'un petit-déjeuner à base de tartines, ou d'un repas salé si vous vous êtes levé tôt et avez déjà pris un p'tit déj'. En revanche, si la compétition est prévue vers 17 heures, votre repas devra être riche en sucres lents, pauvre en graisses et en fibres. Au menu : escalope de volaille avec des pâtes, un yaourt aux fruits et une banane. Et tout au long de la journée, hydratez-vous régulièrement. Si enfin l'épreuve est particulièrement longue (une randonnée ou une excursion en montagne par exemple), accordez une attention spéciale à votre petit-déjeuner. Aux tartines, n'hésitez pas à ajouter une portion de protéines animales. Un blanc de poulet, par exemple. Emportez aussi de quoi faire quelques collations en cours de route : barres de céréales et fruits secs.

LA LONGUE ÉPOPÉE Contre l'invasion française

Amar Belkhodja

Décidée depuis 1808, l'invasion française de l'Algérie, n'aura lieu qu'en 1830. L'expédition, qui avait exigé de longs préparatifs, avait mobilisé un effectif très important de combattants et de non combattants, c'est-à-dire des officiers, des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, des ouvriers, des guides, des interprètes, des journalistes aussi...

Le débarquement eut lieu le 14 juin 1830 à Sidi Ferruch, sans qu'il suscite la moindre opposition qui avait été préparée par la part des Turcs présents en Algérie depuis trois siècles déjà.

Les Français ont foulé le sol algérien comme on foule une terre vacante, c'est-à-dire dans une tranquillité presque absolue qui les surprendra eux-mêmes.

« On comptait sur une grande résistance de la part de l'ennemi mais on ne vit sur le rivage que quelques centaines d'Arabes qui paraissaient observer nos mouvements avec inquiétude (...) La 3^e division débarqua avec la plus grande tranquillité, et comme si elle fut arrivée sur une terre amie » (Etienne Péliéssier de Reynaud - *Annales algériennes* - Tome I pp.35 à 37).

Le dey et ses beys ne semblaient guère attendre les envahisseurs français. Pourtant, la presse parisienne parlait depuis quelques jours déjà que le débarquement allait s'effectuer à Sidi Ferruch. Côté turc, la mobilisation était fort timide. La milice improvisera quelques incursions, sans grand résultat.

Les débarqués érigèrent un immense camp à Sidi Ferruch. C'est ici que le commandant en chef de l'armée d'invasion de Bourmont fixa son quartier général. Après avoir inspecté ses troupes, il décida de mettre son armée en mouvement.

C'est le 19 juin 1830 à Staoueli qu'eut lieu le premier choc entre l'armée française et les troupes du dey Hussein. C'est à partir de cette première bataille que les troupes du dey vont tenter de s'organiser pour faire face à l'armada française.

Au début, les Algériens ne se considéraient pas concernés et croyaient certainement que les Français n'étaient venus que pour « corriger » un dey qui avait giflé – trois ans auparavant – un consul turc, intrigant et sans scrupules.

Si le débarquement du 14 juin 1830 se déroula dans le « calme » à Sidi Ferruch, c'est à Staoueli, le 19 juin, que commença véritablement un début de résistance.

Elle se termina par la capitulation du dey Hussein le 5 juillet 1830 qui abandonna aux Français Alger et la trésorerie. Quoique brève, cette première expédition aura apporté à l'armée française d'immenses pertes évaluées à 6 000 entre les morts et les blessés.

Les Algériens sont trop oubliés. Les Français, dès leur installation, ont fait baptiser un quartier au nom du dernier dey de l'occupation tricentenaire turque : Hussein Dey.

Le 14 juin 1830, jour du débarquement français et le 19 juin 1830 évoquent deux dates graves et fatales dans notre histoire. Car après Staoueli, il faudra attendre l'avènement de l'Emir Abdelkader en novembre 1832 pour que l'Algérie entame une véritable ascension vers l'unité nationale et la restructuration d'un Etat au sens moderne du terme.

Toutefois, la politique d'extermination menée par l'armée française a brisé l'élan rénovateur de l'enfant prodige de Gueïna qui, en dépit des crimes collectifs, pillages et la destruction systématique, a tenu l'étandard de la liberté pendant quinze années en plus des deux années où il combattait sous les ordres de son père cheikh Mahieddine.

Si la passivité des Turcs confirme la théorie de la colonisabilité si chère à Malek Bennabi, en revanche l'héroïque et farouche résistance de l'Emir Abdelkader infirme, quant à elle, la théorie des fatalités et de la résignation. D'autres « matériaux » sociohistoriques sont indispensables à l'analyse du phénomène colonial qui n'est autre que la loi de la jungle, celle du plus fort.

L'histoire des colonialismes ne saurait se résumer dans la théorie de la colonisabilité qui justifie par conséquent l'agression mais elle incite à élaborer une nouvelle lecture, plus saine, plus vraie. Le colonialisme a constitué une grave atteinte au droit humanitaire. Il n'a pas sécrété que des crimes contre l'humanité. Il est lui-même dans sa globalité un crime contre l'humanité. (En épitant l'histoire – Edition Alpha-2010)

A Tiaret, l'histoire se répète

Quand nous entamons la seconde moitié du XX^e siècle, les horizons de la population algérienne sont sombres. Dans les grandes villes, les principales places et artères pullulent de cireurs et de porteurs.

Amar Belkhodja (*)

« Quelques centaines d'enfants algériens musulmans errent comme de petites bêtes égarées, dans les rues de nos villes et de nos campagnes. Les uns sans la tente familiale, les autres sans autre lien avec la société que la mendicité qui déshonneure toujours un pays ». (*La République algérienne* du 24 juin 1949 – article de Malek Bennabi).

La ville de Tiaret, qui a connu un exode rural depuis le début du XX^e siècle, se trouve en 1950 avec des îlots d'habitat précaire et un grand nombre de chômeurs. En février 1950, on recense 1 328 chômeurs dont 500 se trouvent dans le dénuement le plus complet. Ce chiffre augmente toujours. A la fin de la même année, les chômeurs algériens de la ville de Tiaret sont au nombre de 2 000. Ici, la misère s'est confortablement installée. « Le chômage, l'ignorance et les taudis sont les résultats inévitables de la profonde misère qui accable nos mises » (*La République algérienne* du 4 avril 1952 – article de Kaid Ahmed).

En 1952, sur les 18 000 habitants algériens de la ville de Tiaret, 13 000 se trouvent sans emploi définis et réguliers. Dans la périphérie, il existe quatre îlots d'habitat précaire comprenant 666 taudis où vivent 1 035 enfants âgés de moins de 15 ans et 2 498 personnes au-dessus de cet âge, soit une moyenne de 7 personnes par pièces de gourbi.

Dans le reste de la ville, la situation n'est pas pour autant meilleure. 13 567 Algériens sont entassés dans 2 700 pièces construites en dur. Sur les 5 000 enfants d'âge scolaire, 3 000 se trouvent à la rue.

Dans le pays, le pouvoir d'achat se dégrade tous les jours. La malnutrition atteint la majorité des foyers algériens. Les institutions coloniales reconnaissent cette situation : « Cent mille francs pour nourrir, vêtir et entretenir une année de six personnes, telles sont les ressources du rural moyen. Il ne faut pas s'étonner de le voir se nourrir que de galettes d'orge et de lait caillé, ne pas ou peu consommer de café et de sucre, n'utiliser ni huile, ni savon » (L'Algérie du demi-siècle vue par les autorités locales).

Quand l'association des chômeurs est née en octobre 1988 à Tiaret, je ne me suis pas empêché de penser tout de suite que, décidément, celui qui a proclamé que l'Histoire est un éternel recommencement a parfaitement raison.

Car, en vérité, à Tiaret, l'Histoire se répète. Elle s'est répétée avec une



fidélité surprenante, si bien qu'aujourd'hui nous sommes en droit de croire que la conscience de la jeunesse des années 1950 continue à hanter les murs de Tiaret. Comme nous l'avions souligné en préambule, la ville de Tiaret des années 1950 était une ville qui souffrait d'un très fort taux de chômage. Puis un beau matin, les jeunes Tiaretis décideront de fonder une association de chômeurs. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ils se réunissent plus exactement le 23 décembre 1952. « Les jeunes chômeurs de Tiaret se groupent pour défendre leur droit à la vie » titre le journal nationaliste de l'époque, *La République algérienne*.

Dans sa déclaration finale, la jeunesse locale n'a pas manqué d'exprimer : « le néfaste état d'esprit qui régne dans les entreprises publiques et privées, où toutes les portes de toute activité lui sont hermétiquement fermées ». (*La République algérienne* du 16 janvier 1953).

Jusque-là, vous me dites que la situation sociale peut à n'importe quelle époque inciter des jeunes à s'organiser en une association de chômeurs, comme ce fut le cas des jeunes Tiaretis en 1952 et en 1988. Mais pour le sujet qui nous concerne, l'histoire ne s'est pas arrêtée à cette simple répétition qui consista en l'institution d'une association de chômeurs. Je fus grandement surpris de constater que l'association de H'bib Belguidoum suivra le même itinéraire que celle qui l'a précédée 40 ans auparavant.

L'association des jeunes chômeurs de Tiaret née en 1988 évolua si rapidement qu'elle n'a pas tardé à donner naissance à un véritable mouvement national qui aboutira en définitive à la fondation de l'Association nationale pour la défense du droit et la promotion de l'emploi.

Prenons donc le soin d'interroger le passé pour établir le rapport qui va nous édifier sur la similitude des faits. Les jeunes Tiaretis de 1952 étaient conscientes que le chômage était un phénomène qui sévissait partout en Algérie. C'est en ce sens que déjà à cette époque, ils ont appelé « tous les jeunes Algériens, sans distinction d'aucune sorte, victimes du même sort à travers le pays, à appuyer et renforcer leur mouvement dont le succès ne peut dépendre que d'une organisation cohérente et coordonnée à l'échelle algérienne » (*La République algérienne* du 16 janvier 1953).

Dans la même déclaration du mois de décembre 1952, les jeunes Tiaretis soulignent que le chômage était « un fléau qui n'a que trop duré dans ce pays et dont les conséquences pourraient être d'une haute gravité à plus

ou moins brève échéance ». (*La République algérienne* du 16 janvier 1953) Prophétie ? Car deux ans plus tard, la jeunesse algérienne était en armes contre le colonialisme français.

En 1952, l'association locale reçut l'écho de tout le pays. D'autres jeunes s'organisèrent de la même manière que ceux de la ville de Tiaret et ainsi naquit un mouvement de lutte contre le chômage à travers tout le territoire grâce à l'initiative des jeunes chômeurs de Tiaret.

Quarante ans plus tard, les mêmes mécanismes sociaux se répétent. L'initiative de H'bib Belguidoum et ses compagnons fait boule de neige et donne naissance à un véritable mouvement dont les revendications font l'objet de débats au niveau des autorités centrales et locales.

Inutile de faire le bilan de l'association. Il est riche. L'action doit être approfondie pour de meilleurs résultats. Je me limite uniquement au fait historique. Et l'histoire, je n'invente rien, est si riche en enseignements. Etre à l'écoute du passé est le devoir de tout un chacun. J'ajouterais cependant que notre guerre de libération nationale comportait dans son essence même des objectifs qui impliquaient la libération sociale. C'est pourquoi je m'insurge contre les thèses puériles qui veulent nous faire admettre que le mouvement révolutionnaire algérien avait pour unique mission la libération du territoire, œuvre réalisée en 1962 au prix des sacrifices que l'humanité tout entière n'est pas près d'oublier.

D'autres tâches nous attendaient, à savoir donner à chaque famille algérienne sa part de bonheur et de prospérité, condition capitale qui garantirait la paix sociale.

C'est dire que nous n'avons pas le droit d'admettre dans la vie de tous les jours l'existence des « laissés-pour-compte ». La dignité d'un être humain est protégée, entre autres, par une activité salariale. C'est-à-dire le moyen honorable et honnête de vivre et de faire vivre les siens.

Notre pays qui a mené l'un des plus prestigieux combats anticolonialistes doit aujourd'hui poursuivre la lutte contre la misère, l'analphabétisme, l'obscurantisme, la maladie, affres dont avaient effroyablement souffert les générations qui avaient vécu sous la domination française.

L'Algérie des défis, l'Algérie des braves de Novembre, notre belle et sublime Algérie, n'a plus le droit d'accepter qu'une partie de ses enfants soit obligée de s'humilier pour vivre. Les jeunes Tiaretis l'avaient proclamé avec force avant nous, en 1952. Ils méritent notre hommage. Laissons-les conclure : « Les jeunes chômeurs estiment que la situation qui leur est faite est inhumaine et ne peut s'éterniser. Les demi-mesures, qu'elles s'intitulent 'aide aux miséreux' ou 'fonds de résorption du chômage', ne peuvent résoudre un problème qui relève d'une complète refonte de l'esprit public et d'une véritable réorganisation économique et sociale ». (*La République algérienne* du 16 janvier 1953).

Février 1991 – article paru dans *El Massir*, organe de l'Association nationale pour la défense du droit et la promotion de l'emploi qu'a présidé un jeune chômeur de Tiaret : M. Hbib Belguidoum. (En épitant l'histoire – Ed. Alpha – Alger – 2010)

SOUDAN - EGYPTE

Khartoum et Le Caire vont doubler leurs échanges commerciaux

Le président égyptien Mohamed Morsi a déclaré vendredi à la fin de sa première visite officielle au Soudan que son pays et le Soudan vont renforcer leurs échanges commerciaux et investissements.



«Nous avons convenu de la nécessité de profiter de toutes nos ressources pour parvenir à une intégration complète, en lançant des projets agricoles communs pour la sécurité alimentaire et en doublant le volume des échanges commerciaux et des investissements», a affirmé M. Morsi lors d'une conférence de presse commune avec son homologue soudanais Omar el-Bachir. Jeudi, M. Béchir avait évoqué un objectif d'intégration des ressources soudanaises et de l'expérience égyptienne.

M. Morsi, qui avait reçu M. Béchir au Caire en septembre, a assuré vendredi

que la coopération entre l'Egypte et le Soudan ne menaçait personne mais devait en revanche faire face à «des ennemis». «Nous, en Egypte et au Soudan sommes intégrés, et vous allez voir qu'il y aura des ennemis (qui s'opposent) à cette intégration», a déclaré M. Morsi devant plusieurs milliers de personnes réunies à la mosquée Al-Nour, dans le nord de Khartoum.

«Cette coopération n'est tournée contre personne», a assuré M. Morsi, ajoutant que les deux pays ne cherchaient «pas la guerre ni l'agression» contre quiconque. M. Morsi, un ancien

dirigeant des Frères musulmans élu en juin à la tête de l'Egypte après la chute en 2011 de l'ancien président Hosni Moubarak, a rencontré vendredi des personnalités politiques soudanaises.

La visite de M. Morsi au Soudan «est une visite historique en raison des relations stratégiques profondes entre les peuples des deux pays», a déclaré Emad Sayed Ahmed, porte-parole du président soudanais.

Cette visite vise à «insister sur la relation stratégique forte et spécifique entre l'Egypte et le Soudan», a souligné le cabinet du chef de l'Etat égyptien.

MALI - FRANCE

Une «force d'appui» de soldats français restera au Mali

Une «force d'appui» d'un millier de soldats français va rester au Mali de façon «permanente» pour lutter contre les terroristes, a déclaré vendredi le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

«La France a proposé aux Nations unies et au gouvernement malien d'avoir une force d'appui française d'un millier d'hommes, qui sera permanente, qui sera au Mali, et qui sera équipée pour lutter contre le terrorisme», a déclaré M. Fabius lors d'une conférence de presse à la fin d'une visite à Bamako. Cette force «pourra être épaulée par d'autres forces dont nous disposons, par exemple au Tchad ou dans les pays voisins, de sorte que tout le travail que nous avons

fait pour casser les terroristes ne soit pas détruit», a-t-il ajouté. «Nous n'avons pas fait ensemble tout ce travail pour que les terroristes reviennent», a insisté M. Fabius.

La France va amorcer fin avril le début du retrait de ses 4 000 soldats engagés au Mali depuis janvier, et une opération de maintien de la paix de l'ONU de quelque 11 000 hommes devrait prendre le relais en juillet. Le projet de résolution créant cette mission est actuellement en discussion à New York et pourrait être adopté fin avril, selon Paris.

Cette mission de «stabilisation» n'aura pas vocation à faire de la lutte anti-terroriste, selon des sources diplomatiques, mission qui reviendra à l'armée française.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-DROITS DE HOMME

La mission de la Minurso au Sahara Occidental doit inclure la surveillance des droits de l'homme

L'organisation des droits de l'homme, Amnesty international, a appelé, dans son dernier rapport, le Conseil de sécurité de l'ONU, à inclure la surveillance des droits de l'homme dans la mission de la Minurso au Sahara Occidental.

Un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au Sahara Occidental permettrait de fournir des rapports «indépendants et impartiaux» sur la situation actuelle des droits de l'homme, a souligné l'organisation qui s'inquiète dans son rapport des violations continues des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, notamment concernant les libertés d'expression, d'association et de réunion.

«Ces dernières années, les Sahraouis militent en faveur des droits de l'homme ont été confrontés à des restrictions dans leur travail, au harcèlement et à la surveillance par les forces de sécurité et dans certains cas, à des poursuites judiciaires», note l'organisation dans son rapport. Amnesty international a souligné, dans ce cadre,

que des militants sahraouis favorables à l'indépendance ont été emprisonnés suite à des manifestations réclamant le droit à l'autodétermination pour le peuple du Sahara Occidental, et certains ont été torturés ou maltraités pendant les interrogatoires par des policiers marocains.

«La répression d'un rassemblement pacifique le 23 mars dernier organisé à El-Ayoun est une indication claire+ que le Sahara Occidental continue d'être une -ligne rouge+ pour les autorités marocaines, et que l'expression pacifique des Sahraouis de vues contraires à la position officielle marocaine sur le Sahara occidental est réprimée», précise l'organisation. «La dispersion par la force de la manifestation au Sahara Occidental par les forces de sécurité marocaines lors de la visite de l'envoyé spécial du SG de l'ONU pour le Sahara Occidental, Christopher Ross, souligne la nécessité de surveillance des droits de l'homme par la Minurso», a encore ajouté Amnesty International.

Par ailleurs, des associations britanniques pour le respect des droits de l'homme continuent de dénoncer les violations de ces droits au Sahara Occidental.

Sous le slogan «Agir maintenant pour les droits de l'homme au Sahara Occidental», la Western Sahara Campaign (WSC) a affirmé que le peuple du Sahara Occidental a besoin d'un organisme de surveillance «permanent et indépendant» des droits de l'homme, mandaté pour rendre compte directement au Conseil de sécurité des violations subies par les Sahraouis.

«Chaque jour, les citoyens sahraouis risquent l'arrestation arbitraire, la détention arbitraire et la torture, simplement pour s'opposer à l'occupation marocaine de leur territoire», affirme notamment l'organisation dans sa campagne. Le Sahara Occidental, considéré depuis 1964 par l'ONU comme un territoire non autonome, est la dernière colonie en Afrique que le Maroc, soutenu par la France, occupe depuis 1975.

SAHARA OCCIDENTAL

Quand la France tourne le dos aux résolutions de l'ONU

Boualem Branki

Une fois encore, la France a montré ses préférences dans le pénible dossier de décolonisation au Sahara Occidental. En visite au Maroc, la seconde qu'il effectue dans un pays maghrébin après la visite d'Etat en Algérie, le président François Hollande a, sans grande surprise, confirmé que la France reste l'un des rares soutiens occidentaux à la politique expansionniste du Maroc dans la région et partant au maintien d'un état de «ni guerre, ni paix» au Maghreb. Devant les parlementaires marocains et après une visite menée au pas de charge, au cours de laquelle il a pu mesurer combien le Royaume compte sur son soutien, François Hollande a estimé qu'il est urgent de parvenir à un règlement négocié sur le Sahara Occidental. Mais c'est la seule chose objective dans son discours, puisque quelques phrases après, il réaffirme que pour la France, la solution à ce problème réside dans l'application d'un plan d'autonomie au Sahara Occidental. Ce plan, l'unique proposition faite par le Maroc, qui refuse l'autre option du référendum d'autodétermination, est selon le président français «une base sérieuse et crédible» de négociation. En fait, ce qu'il ne dit pas, c'est que ce plan d'autonomie a été refusé par le Front Polisario, et qu'il (le plan) vole aux Sahraouis leur droit à s'exprimer sur leur avenir politique. «Le plan présenté en 2007 par le Maroc prévoit un statut de large autonomie pour la population» de cette région, et «je le redis ici, c'est une base et sérieuse et crédible en vue d'une solution négociée», a-t-il affirmé. Clair, net et précis: la France officielle tient à son Maroc, à ses intérêts politiques et réaffirme qu'il reste aux côtés d'un pays qui refuse d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Même si dans l'intervalle les Sahraouis ont appelé Paris à réviser sa position sur ce conflit né de l'invasion et de la colonisation par le Maroc du Sahara Occidental, le chef de l'Etat français a «rassuré» ses protégés à Rabat que la France soutient en fait la mauvaise option pour la résolution de ce dernier dossier de décolonisation en Afrique. Les Etats-Unis, par contre, penchent de plus en plus vers la solution la plus démocratique, celle de la tenue d'un référendum d'autodétermination pour laisser les Sahraouis se prononcer librement sur leur avenir. Une donnée de plus en plus soutenue par les Etats-Unis, et notamment par l'envoyé personnel du SG de l'ONU, le diplomate US Christopher Ross. Est-il étonnant dès lors que la France affiche ouvertement son soutien à une solution de règlement du dossier du Sahara Occidental à l'opposé de ce qui est attendu par la communauté internationale? Et, surtout, qui prolonge autant les souffrances du peuple sahraoui, que l'impossibilité pour les pays du Maghreb d'aller vers une intégration qui aura pour conséquence une croissance économique à deux chiffres.

ONU

L'ONU a affirmé vendredi que son personnel en Corée du Nord va continuer son travail humanitaire dans tout le pays. «Le personnel de l'ONU en Corée du Nord reste impliqué dans son travail humanitaire et d'aide au développement dans tout le pays», a déclaré le porte-parole de l'ONU Martin Nesirky.

CORÉE DU NORD - CORÉE DU SUD

Le personnel de l'ONU reste impliqué dans son travail humanitaire en Corée du Nord



Il a, cependant, précisé que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon «étudiait le message» des autorités nord-coréennes, qui a été remis vendredi lors d'une réunion à Pyongyang aux ambassades étrangères et à un représentant de l'ONU. «L'ONU y répondra de manière appropriée», a-t-il ajouté sans autres précisions.

Pyongyang a recommandé à plusieurs ambassades étrangères d'envisager d'évacuer leur personnel diplomatique dans le pays en raison des tensions croissantes

dans la région. L'ONU a, en Corée du Nord, 36 employés internationaux et 21 employés recrutés localement, auxquels s'ajoutent les membres de leurs familles. Sept agences ou programmes de l'ONU opèrent dans le pays dont la principale est le Programme alimentaire mondial.

M. Nesirky a réitéré l'appel au calme lancé à plusieurs reprises ces derniers jours par M. Ban. «Il faut de manière générale, a-t-il dit, que le ton baisse mais il incombe vraiment aux autorités de Corée

du Nord de faire baisser la tension car (elles) ont fait une série de déclarations que le secrétaire général juge inquiétantes».

«Il faut du calme et du dialogue et le secrétaire général espère que ce sera le cas». Notant que «la situation humanitaire est extrêmement difficile», M. Nesirky a aussi indiqué que Ban souhaitait que les donateurs se montrent plus généreux pour aider la population nord-coréenne. «Il lance un appel de nouveau à la commu-

ALLEMAGNE

Libération du directeur d'une crèche pris en otage



Le directeur d'une crèche dans l'ouest de l'Allemagne, qui a été pris en otage vendredi a été libéré par la police, ont rapporté les médias locaux.

Les policiers ont fait irruption dans la garderie et arrêté le preneur d'otage après l'enlèvement qui s'est produit dans la partie nord de la ville de Cologne.

Un homme armé d'un couteau a pris en otage le directeur tôt dans la matinée, exigeant 1,2 million d'euros (1,5 million de dollars) de rançon et une voiture pour s'enfuir.

Il y avait seulement 17 enfants dans le bâtiment du centre lorsque l'enlèvement a eu lieu en raison de la fête de Pâques.

Tous les enfants et leurs enseignants se sont échappés et le directeur aurait été légèrement blessé.

PALESTINE-ISRAËL

Réunion internationale de l'ONU prochainement à Addis-Abeba

Une Réunion internationale des Nations unies sur la question de la Palestine va se tenir les 29 et 30 avril à Addis-Abeba (Ethiopie), tandis que la Ligue arabe va envoyer une délégation ministérielle qui se rendra dans les capitales de chacun des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité. C'est ce qu'a affirmé le Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, qui a examiné, vendredi au siège de l'ONU, la situation dans les territoires palestiniens occupés, y compris le Qods-Est. Lors de cette réunion, le président du Comité, M. Abdou Salam Diallo, ainsi que l'observateur de l'Etat de Palestine, M. Ryad Mansour, ont mis l'accent sur la question des prisonniers politiques palestiniens, ainsi que sur celles relatives aux blocus de la bande de Gaza, aux expulsions et destructions à El Qods-Est et aux pressions budgétaires qui subit l'Etat de Palestine. Il a, ainsi, approuvé le programme de la Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine, qui se tiendra à Addis-Abeba les 29 et 30 avril pour examiner les responsabilités que le droit international impose à Israël et l'obligation de ce dernier de répondre de ses actes.

Le représentant de l'Union africaine s'est réjoui que l'Afrique ait été choisie pour la tenue de cette rencontre, réitérant l'appui de l'UA à cette cause.

«L'année 2013 est une année fondamentale pour trouver une solution à la question de la solution à deux Etats», a déclaré l'observateur permanent de l'Etat de Palestine, M. Ryad Mansour, avant d'appeler à une réelle volonté politique internationale pour amener Israël

à respecter le droit international et permettre l'indépendance d'un Etat de Palestine dans le respect des frontières de juin 1967.

Évoquant une situation qu'il a jugée de «toujours aussi explosive sur le terrain», il a particulièrement dénoncé la poursuite de colonies de peuplement, l'expulsion de Palestiniens et la destruction de leurs habitations à El Qods-Est, ainsi que le «blockus immoral et illégitime» de la bande de Gaza.

Par ailleurs, il a fustigé le non-respect par Israël de son engagement de libérer 1 000 prisonniers politiques palestiniens en échange de la libération du soldat israélien Gilad Shalit.

Outre le récent décès d'un détenu palestinien, M. Mansour s'est inquiété de l'état de santé des prisonniers palestiniens, notamment ceux qui mènent une grève de la faim et ceux atteints d'un cancer qui n'ont pas accès à des soins. Il a aussi cité l'assassinat, jeudi, de deux adolescents palestiniens dans la ville d'Anabat, rappelant que les autorités israéliennes menacent de lancer une nouvelle opération militaire contre Gaza. Aussi, le représentant a fait savoir que la Ligue arabe a décidé d'envoyer une délégation ministérielle, conduite par le Premier ministre du Qatar, qui devrait se rendre dans les capitales de chacun des 5 pays cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne). Il a précisé que le groupe rencontrera le secrétaire d'Etat américain John Kerry, le 23 avril, à Washington, à la veille d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient.

Pyongyang suggère l'évacuation des ambassades

La Corée du Nord s'est déclarée vendredi incapable de garantir la sécurité des ambassades à partir du 10 avril en cas de conflit et a proposé à la Russie, à la Grande-Bretagne et à d'autres pays présents dans le pays d'«envisager» l'évacuation de leurs ambassades.

Plus tôt dans la journée, le porte-parole de l'ambassade russe à Pyongyang, Denis Samsonov, a été le premier à annoncer qu'un représentant du ministère nord-coréen des Affaires étrangères avait proposé à la Russie «d'examiner la question de l'évacuation des collaborateurs de l'ambassade russe».

Le diplomate a ajouté que la Russie avait reçu cette proposition «ainsi que les autres ambassades à Pyongyang compte tenu de l'aggravation de la situation sur la péninsule coréenne».

Les diplomates de ces sept pays de l'Union européenne présents à Pyongyang sont «en contact permanent» pour «évaluer la situation», a-t-on indiqué de sources diplomatiques à Bruxelles.

«Les chefs des missions de l'UE à Pyongyang se réunissent demain (samedi) pour discuter de la position et de l'action commune», a souligné le porte-parole de la diplomatie bulgare, Dimitar Yaprakov. L'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède, la Pologne, la Roumanie, la République tchèque et la Bulgarie ont des missions diplomatiques en Corée du Nord.

APS

Programme du dimanche 7 Avril 2013



07h15 Sabah El-Khir Télé-matin
09h00 Saidati - Emission
10h00 Bouhairat el chabout
10h20 Asrar laila - Programme enfants
10h45 Moughamarat Dalila Wa El-Ziaabq - Feuilleton
11h30 Daouri el mouhtarifine
13h00 Journal télévisé (2eme édition)
14h05 League anglaise de football (Tottenham- Everton)
16h05 Oggy et les Cafards
16h30 El-Djazair tarikhe wa ha-dhara - Programme enfants
17h00 Kaoukab el ardhe
17h30 Biatouna - Emission
18h00 Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 Taqdar tarbah - Emission
19h00 Zamen El Barhothe - Feuilleton
20h00 Journal télévisé (édition du 20h00)
20h45 50 Sana 50 Imra - Emission
21h00 Chahid wa mouchahid - Emission
21h10 The wild - Série
23h00 Hiwar El-Saâ - Emission
oohoo Journal télévisé (dernière édition)



12h00 Journal
12h25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
12h35 Météo
12h40 Mentalist - Série policière
13h35 Dr House - Série hospitalière
14h25 Dr House - Série hospitalière
15h20 Les experts : Miami - Série policière
16h05 Les experts : Miami - Série policière
17h00 Sept à huit - Magazine de société
18h50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
19h40 Météo
22h30 Les experts : Manhattan - Série policière



12h00 Journal
12h20 13h15, le dimanche... - Magazine d'actualité
13h05 Météo 2
13h10 Vivement dimanche - Divertissement
15h20 Grandeur nature - Animateur
16h20 Sport
16h30 Toulon (Fra) / Leicester (Ang) - Sport
18h15 Point route - Magazine de services
18h20 Stade 2 - Multisports
19h00 Journal

19h30 20h30 le dimanche - Magazine d'information
19h40 Emission de solutions - Magazine de l'environnement
19h41 Météo 2
21h20 Faites entrer l'accusé - Magazine de société



11h50 Paris - Roubaix Sport
16h00 Keno - Loterie
16h05 En course sur France 3
16h20 30 millions d'amis - Magazine animalier
16h52 Duo de vie - Magazine de services
16h55 Questions pour un super champion - Jeu
17h55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h15 Zorro - Série d'aventures
21h15 Météo 2
21h20 Soir 3
21h40 Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier



11h50 Le supplément - Magazine d'actualité
12h55 La semaine des Guignols - Divertissement-humour
13h30 Le petit journal de la semaine - Divertissement
14h05 La semaine de Gaspard Proust - Divertissement
14h15 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
15h15 Scandal - Série judiciaire
15h55 Scandal - Série judiciaire
16h35 Spécial investigation - Magazine d'information
17h30 Zapping de la semaine - Divertissement
17h55 Le JT
18h10 Canal Football Club - Football
18h40 Canal Football Club - Football
22h55 FootballCanal Football Club 23h15 FootballL'équipe du dimanche



12h05 Maison à vendre - Magazine de société
13h35 Maison à vendre - Magazine de société
15h15 D&CO - Magazine de la décoration
16h20 66 minutes - Magazine d'actualité
17h40 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 E=M6 - Magazine scientifique
19h30 Sport 6 - Magazine sportif
22h00 Enquête exclusive - Magazine d'information

La sélection

19h50
Inception - Film de science-fiction

Avec : Leonardo DiCaprio, Joseph Gordon-Levitt, Ellen Page, Tom Hardy, Ken Watanabe, Dileep Rao, Cillian Murphy, Tom Berenger, Marion Cotillard, Pete Postlethwaite, Michael Caine, Lukas Haas



Dom Cobb est un voleur expérimenté, passé maître dans l'art de l'extraction, un homme très prisé dans l'univers parallèle de l'espionnage industriel. Sa spécialité consiste en effet à s'approprier les secrets les plus précieux, les plus intimes d'un individu pendant son sommeil. Mais Dom Cobb est aussi un fugitif traqué dans le monde entier, un homme qui a perdu tout ce qui lui était cher. Une ultime mission pourrait lui permettre de retrouver sa vie d'avant : au lieu de subtiliser un rêve, Cobb et son équipe doivent faire l'inverse, c'est-à-dire planter une idée dans l'esprit d'un homme. S'ils parviennent, ils pourraient avoir accompli le crime parfait...



19h45



American Gangster - Film policier

Durée : 2h35mn

Pendant vingt ans, Frank Lucas a vécu dans l'ombre de Bumpy Johnson, le parrain noir du ghetto de Harlem. Lorsque ce dernier meurt d'une crise cardiaque, Lucas décide de reprendre en main le trafic de drogue. Très rapidement, il parvient à importer de l'héroïne depuis le Viêtnam, grâce à la complicité d'officiers américains. La revente s'effectue à des tarifs très abordables et connaît un vif succès. Avec son sens aigu des affaires et sa grande prudence, Lucas parvient à faire fortune sans que la mafia locale ne parvienne à l'identifier. Mais l'inspecteur Roberts décide de comprendre qui organise ce marché parallèle. Peu à peu, il en vient à soupçonner Lucas...



19h45

Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier



Durée : 1h30mn - Avec : Neil Dudgeon, Jason Hughes, Fiona Dolman, Tamzin Malleson, Siânid Cusack, Harriet Walter, Henry Goodman, Pearce Quigley, Alice Sykes, Joseph Beattie, David Bark-Jones, Pandora Clifford

La mort et les divas
Midsomer Langley offre une rétrospective à son actrice régionale Stella Harris. Pour cette ancienne gloire oubliée du cinéma d'horreur des années 60, c'est la consécration. Cependant, l'arrivée de sa soeur, la star d'Hollywood Diana Davenport, lui vole la vedette. La fête est définitivement gâchée quand on apprend le meurtre d'Eve Lomax, qui s'était installée dans le village pour écrire une biographie des deux sœurs. La victime présente des marques de morsure au cou, comme si elle avait été agressée par un vampire. Barnaby va devoir percer à jour les secrets d'une galerie de personnages haute en couleurs...



21h00



Lille / Lorient - Championnat de France

Ligue 1 - 31e journée Durée : 1h55mn
Après cinq victoires consécutives, Dimitri Payet et les Lillois ont fini par chuter lors de la 29e journée, face à Evian Thonon Gaillard (1-2). Pas de quoi atteindre toutefois le moral des Dogues, qui restent en course pour une place européenne et, pourquoi pas, sur le podium. Les Lorientais de Christian Gourcuff, auteurs d'une très belle saison, devront ainsi faire face au très net regain de forme des Nordistes.



19h50

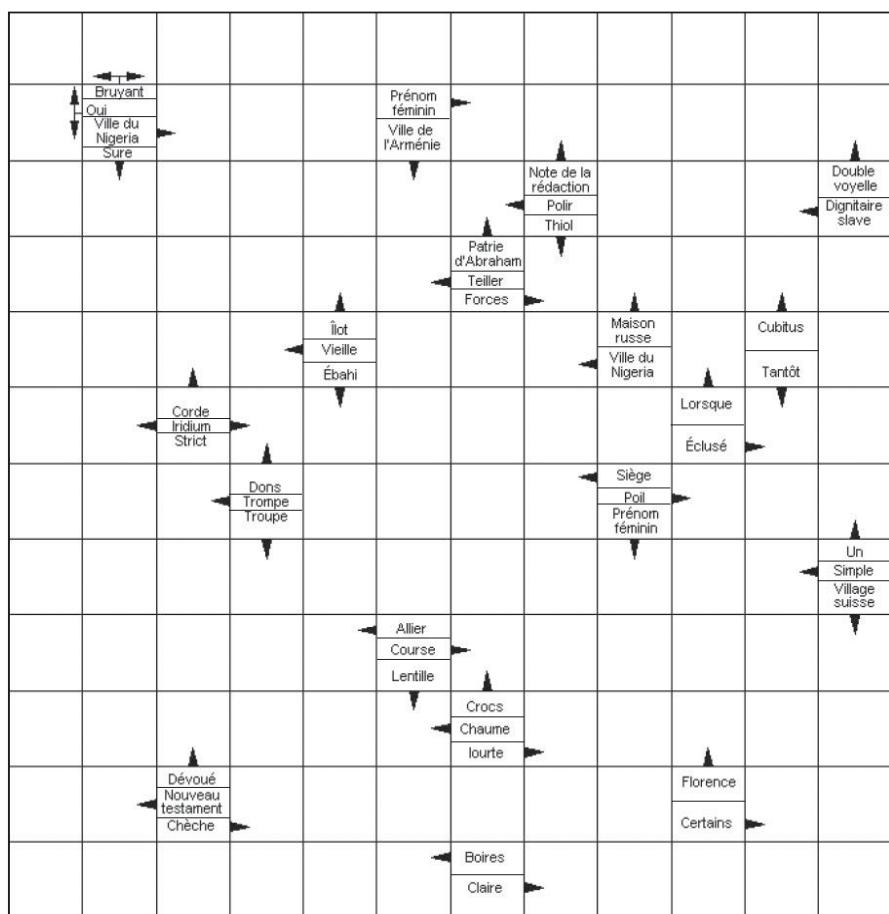
Capital - Magazine de l'économie



Trop payés, mal payés : révélations sur les salaires en France Durée : 2h10mn Au sommaire : Grosses boîtes, petites boîtes : ces avantages qui font la différence

Il existe de nombreuses différences entre ceux qui travaillent dans de grandes entreprises et ceux employés par de plus petites sociétés. Grands patrons : «très...» ou «trop» bien payés ? Découverte des comités de rémunération, qui fixent le salaire des grands patrons et détournent par la Suisse, qui vient de décider d'encadrer le salaire des dirigeants de grandes sociétés. Temps partiel subi : la galère des «sous-payés». Dans de nombreux cas, le temps partiel n'est pas un choix et s'accompagne de salaires faibles. Milliardaires en crampons. Dans le monde du football, certains salaires ont explosé. Pourtant, certains clubs veulent limiter les revenus des joueurs, et tous ne sont pas logés à la même enseigne.

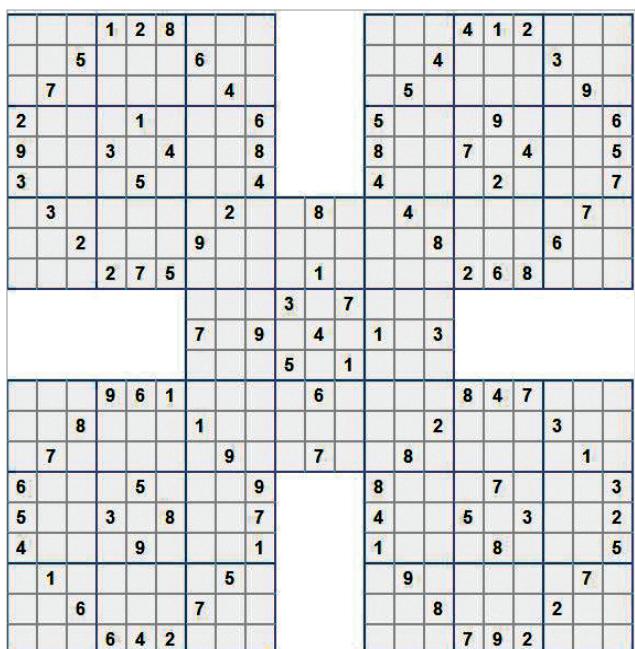
Mots fléchés n°240



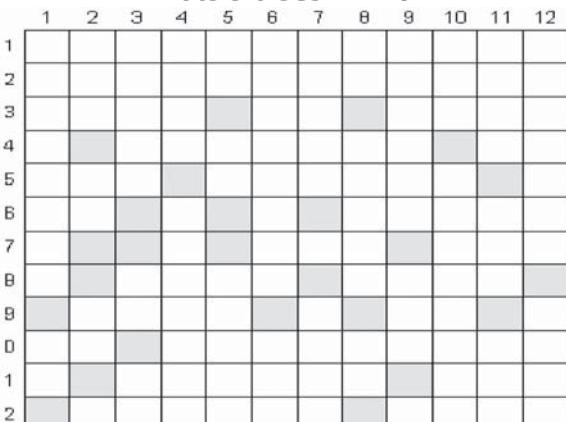
Samurai-sudoku n°240

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°240



Horizontalement :

- 1.Polygone à quatre côtés
- 2.Relatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de Jacob - Épouse
- 8.Prénom masculin - Erre
- 9.Insecte hétéroptère - Deux
- 10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- 11.Affronts - Logement
- 12.Signes d'altération qui hausse d'un demi-ton - Volcan d'Italie

Verticalement :

- 1.Fréquentations
- 2.Dextre - État de l'Arabie
- 3.Fluxion de poitrine - Oui
- 4.Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
- 5.Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
- 6.Taillerais qqch en biseau
- 7.Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
- 8.Palefrenier - Tour - En plus
- 9.Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
- 10.Compositeur argentin - Lutécium
- 11.Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
- 12.Chalcolithique

Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Le présomptueux devient raisin sec avant d'avoir été raisin mûr.

Proverbe berbère

Le chas d'une aiguille est assez grand pour deux ; le monde est trop étroit pour deux ennemis.

Proverbe arabe

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière

Proverbe français

C'est arrivé un 7 avril

1921 : Charles de Gaulle épouse Yvonne Vendroux.

1933 : fin de la prohibition aux États-Unis

1939 : occupation de l'Albanie par l'armée italienne.

1945 : le cuirassé Yamato, fleuron de la flotte japonaise, est coulé par la marine américaine

1948 : fondation de l'Organisation mondiale de la santé.

1977 : assassinat du procureur général fédéral Siegfried Buback à Karlsruhe par des terroristes de la Fraction armée rouge.

1993 : loi organique fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil constitutionnel de Djibouti.

1994 : début du génocide au Rwanda.

2002 : Abel Pacheco est élu président du Costa Rica.

2003 : l'armée américaine prend la ville de Bagdad, le gouvernement irakien tombe deux jours plus tard.

2010 : la révolution kirghize de 2010 entraîne la chute du président Kourmanbek Bakiev et de son gouvernement.

Célébrations :

- Journée mondiale de la santé, marquée par 191 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

- États-Unis : No Housework Day, Journée sans travaux ménagers.

- États-Unis : National Coffee Cake Day, Journée du gâteau au café.

RELIZANE

Des mesures pour la création d'Ecoles des sports équestres

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la jeunesse, M. Mellah Belkacem a affirmé, vendredi, à Relizane, que «des mesures ont été prises pour la création d'écoles de sports équestres au niveau de la wilaya.

Dans un point de presse, organisé en marge du coup d'envoi du Grand Prix du concours national de saut d'obstacles, au centre équestre «Ahmed Benbella» de la ville de Relizane, M. Mellah a déclaré que des mesures ont été prises au niveau de la wilaya pour la création d'écoles de sport équestre, rappelant que la wilaya est connue pour ce genre de sports. «Il y a, dans le cadre du pro-



gramme du gouvernement, un travail qui se fait pour développer ce sport, à l'instar d'autres disciplines sportives», a-t-il ajouté. M. Mellah a indiqué que «tous les moyens sont disponibles pour développer les sports équestres non seulement par les ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture mais aussi par la Fédération algérienne d'équitation et les autorités locales». Concernant le centre équestre «Ahmed Benbella» qui abrite les épreuves du Grand Prix du concours national de saut d'obstacles, le Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse a souligné, qu'il sera, en plus du sport équestre, un lieu de détente grâce aux équipements de loisirs projetés. Il

est à souligner que M. Mellah a présidé une cérémonie de remise de prix aux cinq premiers de la première épreuve de cette compétition équestre remportée par le cavalier Zoubiri Aimen de Relizane. A noter, également que 100 cavaliers de 14 clubs équestres venus de plusieurs wilayas du pays prennent part à ce rendez-vous sportif de deux jours organisé à l'occasion du cinquantième anniversaire du recouvrement de l'Indépendance nationale.

La cérémonie de clôture de cette compétition équestre qui aura lieu samedi, sera marquée par la remise de prix aux cinq premiers gagnants des neuf épreuves qui comportent ce grand prix du concours national de saut d'obstacles.

CAN-2013 (TENNIS DE TABLE)

Les sélections algériennes en quarts de finale

Les sélections algériennes (double garçons et mixte algérienne) se sont qualifiées, vendredi, aux quarts de finale des Championnats d'Afrique des Nations de tennis de table (jeunes catégories) qui se poursuivent à la salle OMS de Nabeul en Tunisie, selon le site de la Fédération internationale.

En 8^e de finale de doublette juniors garçons, la paire algérienne Douifi Yannis-Benchora Ilyes s'est qualifiée aux dépens des Tunisiens Makhlof Mehdi-Benhamouda Dhaieddine 3-0 (11-7, 12-10, 11-6). En quart de finale, Douifi et son compatriote affrontent, samedi, la paire sud-africaine Lingeveldt Keegan-Mathole Terrence. L'autre doublette algérienne composée de Mohamed Djouadi et Houssem Rebai s'est fait éliminer par la paire sud-africaine Myanya Sivuyile-Jose Pieterse 3-1 (13-15, 11-9, 6-11, 6-11).

En filles, la doublette Islem Laïd-Inessa Benchora jouera les 8^e de finale, samedi face à celle de Tunisie (Naiser Meriem-Sahar Othmane), vainqueur des Congolaises Mossamba et Loufouma. De son côté, le duo Kessaci Katia-Lynda Loghraibi a éliminé la paire tunisienne (Abir Haj Salah-Manel Baklouti) 3-0 (11-8, 12-10, 11-7) et passe en 8^e de finale où les Algériennes seront opposées aux Egyptiennes El-Eraky Reem-Yousra Helmy (exempte du tour précédent). Les compétitions

mixtes, entamées vendredi, n'ont pas été favorables aux pongistes algériens, seule la paire Douifi Yannis-Laïd Islam s'est qualifiée aux quarts de finale. Les deux autres ont été éliminées en 8^e de finale du tournoi.

La doublette Douifi-Islem a éliminé aux 8^e, celle de Tunisie (Nadim Benmekki-Abir Haj Salah) 3-0 (11-9, 11-4, 1-9). Douifi-Islam affrontera, vendredi soir en quart de finale, la paire égyptienne composée de Nabil Mahmoud et Shouman Fagr.

Par contre, les autres paires mixtes algériennes n'ont pas fait long feu, à l'image du duo Benchora, Inessa et Ilyes, défait par la paire congolaise Christ Bienatiki-Mossembe Thomie 3-1 (12-10, 11-9, 8-11, 11-7). Quant à la doublette mixte, la paire Houssem Rebai-Lynda Loghraibi s'est fait battre, en 8^e de finale, par celle du Nigeria (Babafemi-Odusanya) 3-0 (11-6, 1-7, 12-10).

En simple juniors garçons, trois pongistes entrent en lice, vendredi soir en 16^e de finale, Ilyes Benchora affronte l'Egyptien Fathy Mahmoud, Mohamed Djouadi joue contre le Sud-Africain Jose Pieterse et Yanis Douifi rencontre Nsayi Dieuveil (Congo Brazzaville). Quant aux juniors filles, l'Algérie sera présente avec quatre athlètes. Inessa Benchora, exempte des 16^e, jouera affronte la Tunisienne Othmane Sahar, alors que Lynda Loghraibi a été stoppée

en 16^e de finale par la Sud-Africaine Lingeveldt 3-4 (4-11, 6-11, 1-9, 13-11, 1-6, 5-11, 10-12). Les deux autres, à savoir Islem Laïd et Katia Kessaci, qualifiées directement aux 8^e, elles se mesureront, samedi respectivement, avec le vainqueur du match Smith Cheyenne (Afrique du Sud, Ons Oueslati (Tunisie), et le vainqueur entre la Nigériane Odusanya Abosede et la Tunisienne Nasser Meriem. Après quatre jours de compétitions aux Championnats d'Afrique des Nations de tennis de table (jeunes catégories), l'Algérie a remporté deux médailles d'argent et trois de bronze.

4^e journée (samedi 6 avril 2013) :

12h00: US Sétif - GS Pétroliers
13h45: WA Boufarik - NB Staoueli
15h30: USM Blida - CSM Constantine
17h15: CRB Dar Beida - IRBB Arréridj

Résultats et classement
Championnat national 1 A de volley-ball (messieurs - 16^e journée)



ITR Sétif - ASV Blida 1-3
ES Sétif - ES Béthioua 3-1
PO Chlef - RC M'Sila 3-0
NRBB Arréridj - GS Pétroliers 3-0
MB Béjaïa - OMK Milia 3-0

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	38	16
2. NRBB Arréridj	37	15
3. MB Béjaïa	34	15
- GS Pétroliers	31	16
5. O. Milia	27	16
6. PO Chlef	21	16
7. ES Béthioua	19	16
- ASV Blida	19	16
9. RC M'Sila	9	16
10. ITR Sétif	2	16

Résultats de super-division de Basket-ball (play-off - 2^e tournoi)

WA Boufarik - US Sétif 57-73
NB Staoueli - USM Blida 85-68
CSM Constantine - CRB Dar Beida 84-67
GS Pétroliers - IRBB Arréridj 79-48

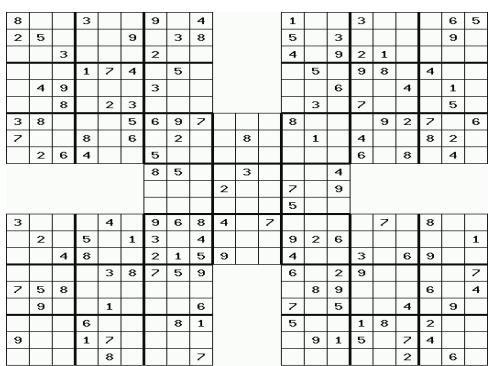
Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	6	3
- US Sétif	6	3
3. CRB Dar Beida	5	3
- CSM Constantine	5	3
5. NB Staoueli	4	3
- USM Blida	4	3
6. IRBB Arréridj	2	3
- WA Boufarik	3	3

TOURNOI WTA DE CHARLESTON

Les sœurs Williams face à face pour la 24^e fois

Les sœurs Serena et Venus Williams vont se retrouver face à face sur un court de tennis pour la 24^e fois et pour la première fois depuis 2009, samedi en demi-finale du tournoi WTA de Charleston (terre battue), après avoir géré une copieuse journée vendredi. Serena, tenant du titre en Caroline du Sud, et Venus, victorieuse sur cette terre battue verte en 2004, ont dû jouer vendredi leur 3^e tour, reporté à cause des pluies de la veille, et enchaîner avec leur quart de finale respectif. Les Williams, qui possèdent 22 titres du Grand Chelem à elles deux, ne se sont plus affrontées depuis la finale du Masters féminin à Doha fin 2009, remportée par Serena.

Solution Samurai-sudoku N°239



Solution Mots Croisés N°239

METAMORPHOSE
UNIFORME■RAS
NANA■GIGOLOS
I■TRIA■R■EUE
CLE■OS■ETAL■
I■RHUME■ANES
PO■ELIXIRS■U
AM■BEQUET■AI
LICE■ULNAIRE
ISAR■ETANGS■
SERGE■E■EU■U
ES■EMBRASEES

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■KILOS
STE■ECRUM■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NABLOCUS■USTER

Solution Mots Fléchés N°239

LIGUE 2 (26^e JOURNÉE)

Les leaders chutent, le MO Béjaïa se rapproche

Les deux leaders du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnel de football, le CRB Aïn Fekroun et le RC Arba ont calé ce vendredi, en concédant la défaite en déplacement, face respectivement au MO Constantine (1-0) et le MO Béjaïa (2-0), le grand bénéficiaire de la 26^e journée.

Le CRB Aïn Fekroun, vaincu depuis plusieurs semaines, mais qui restait sur un nul vierge à domicile face à l'USM Blida (0-0), a essayé sa cinquième défaite de la saison devant le MO Constantine, qui lutte pour son maintien.

Une réalisation d'Annabi à la 56^e minute sur penalty a mis fin à la belle série des partenaires de Kara. En dépit de ce revers, le promu, le CRB Aïn Fekroun garde la tête du classement en compagnie du RC Arba, qui est revenu brevouille de son déplacement à Béjaïa face au MOB dans le choc de la 26^e journée disputé à guichets fermés.

En revanche, le MO Béjaïa a réalisé la meilleure opération de la journée en consolidant sa troisième place au classement et en revenant surtout à une longueur des deux premiers à quatre journées de la fin. Deux buts d'Akrour (60^e) et Amrane (75^e) ont relancé les Crabes dans la course à l'accession. La



fin de saison s'annonce passionnante entre les trois premiers du classement qui ont presque assuré leur accession en Ligue 1, et qui vont maintenant se « battre » pour le titre honorifique du champion d'Algérie de Ligue 2.

En bas de classement, et à l'exception de l'excellente opération du MO Constantine, qui revient à un point sur le premier relégable le SAM, après son

succès contre le CRB Aïn Fekroun (1-0), la situation reste inchangée après le nul concédé par le SA M'hamdia à Tighenif devant l'O Médéa (1-1) et la nouvelle défaite du MC Saïda en déplacement contre l'ASM Oran (0-0).

De son côté, le MSP Batna a manqué une belle occasion d'assurer son maintien en concédant le nul à domicile face à l'USM Annaba (0-0).

MOB 2 - RCA 0

Les Crabes à 4 points du bonheur

Ferrah Menad

Stade : Unite Maghrébine (Béjaïa) Afluence record
Arbitres : Zerrouki, Ayad, Hellal
Buts : Akrour (60^e), Amrane (75^e) (MOB)
Avvertissements : Akrour (24^e), Rahal (37^e), Dehouche (43^e), Amrane (53^e) (MOB); Amiri (17^e), Belaïd (32^e), Cherafoui (43^e) (RCA)

MOB : Zaïdi, Belhocine, Bendjenine, Chebana, Bayali, Ferhat, Akrour, Dehouche (Kheddis 83^e), Amrane, Nemdil (Selloum 90^e), Rehal (Hamlaoui 80^e)
Entraîneur : Rahmouni

RCA : Toual, Saâdaoui, Belaïd, Cherafoui, Maddour, Amiri, M. Rait, Bougraroua (Torchi 38^e), Noubli (Harrouche 68^e), Nouara, Rabta
Entraîneur : Boudjârane

La formation de Yemma Gouraya n'a pas raté l'occasion de la réception du RCA pour ajouter trois points précieux à son capital. Les Crabes n'avaient en tête que le gain du match. La première mi-temps a débuté timidement, et il a fallu attendre la 18^e du jeu pour voir la première véritable occasion qui mérite d'être citée, ou sur un centre millimétré

du capitaine Akrour, Amrane n'a pas réussi grand-chose devant Toual, le gardien du RCA. Six minutes après (24^e), Akrour tire, mais Toual étaла toute sa classe pour dégager le cuir en corner, qui n'a rien donné. La victoire a été toutefois longue à dessiner. Il a fallu attendre les dix dernières minutes de la rencontre pour voir l'attaquant Amrane débloquer la situation et délivrer le nombreux public qui s'est déplacé au stade. Profitant d'un mauvais renvoi de la défense de l'Arba, Akrour d'un joli but ouvre la marque. Un but qui propulse son équipe à nouveau sur le podium. Après une belle victoire à l'extérieur face au CR Témouchent, les Crabes qui comptent sept points d'avance sur l'USM Blida, sont tout près de réaliser un rêve caressé par toute une ville. Ils n'ont qu'à gérer cet écart pour préserver la troisième place du classement de la Ligue 2 synonyme d'accession.

Sitôt le coup de sifflet final donné par l'arbitre, les joueurs du MOB ont fêté la victoire, convaincus qu'ils étaient qu'ils venaient de franchir un grand pas vers l'accession. Ils se sont dirigés vers les gradins où ils ont longtemps et bruyamment fait la fête avec les supporters.

Résultats partiels et classement

	Pts	J
MSP Batna - USM Annaba	0-0	
SA M'hamdia - O Médéa	1-1	
USM Blida - CR Témouchent	6-0	
MO Constantine - CRB Aïn Fekroun	1-0	
AB Merouana - NA Hussein-Dey	2-1	
ASM Oran - MC Saïda	2-0	
ES Mostaganem - AS Khroub	3-1	
MO Béjaïa - RC Arba	2-0	

Classement :

	Pts	J
1. RC Arba	51	26
- CRB Aïn Fekroun	51	26
3. MO Béjaïa	50	26
4. ES Mostaganem	43	26
-- USM Blida	43	26
6. ASM Oran	38	26
7. AS Khroub	36	26
8. USM Annaba	34	26
9. AB Merouana	33	26
-- NA Hussein-Dey	33	26
11. MSP Batna	32	26
-- O Médéa	31	26
13. MC Saïda	30	26
14. SA M'hamdia	28	26
15. MO Constantine	27	26
16. CR Témouchent	6	26

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. CENTRE)

Match perdu pour l'ESG face au WRBM et quatre rencontres à huis clos

L'ES Ghozlane a perdu son match face au WRBM à sila sur le score de 3 à 0, suite aux incidents survenus lors de cette rencontre de la 22^e journée du championnat d'Algérie amateur, groupe Centre, disputée samedi dernier, et qui s'est arrêtée à la 76^e minute de jeu à indiquer vendredi la Ligue nationale de football amateur (LnfA).

Outre la défaite du match, l'ES Ghozlane est sanctionnée de quatre matches à huis clos et 90 000 DA d'amende, précise la LnfA. D'autre part, les joueurs Mohamed Bourahla (WRBM) et Azzeddine Harrouz (ESG) ont écopé de trois matches de suspension chacun et 15 000 DA d'amende pour «voies de fait à adversaire sans lésion corporelle».

De son côté, le WRBM a écopé d'une amende de 50 000 DA pour «bagarre générale».

Le match ES Ghozlane-WRB M'sila a connu plusieurs incidents et arrêts de jeu, dont le premier à la 35^e minute, suite à une agression du joueur de l'ESG, Azzeddine Harrouz, sur un adversaire du WRBM qui avait commis la faute sur lui, une mêlée s'en est suivie entre joueurs et dirigeants des deux équipes qui a causé un arrêt de jeu de 10 minutes.

L'arbitre a repris le jeu après cette mêlée, mais des contestations des joueurs et dirigeants de l'ESG ont entraîné l'enfouissement du terrain par leur supporters avec jets de projectiles, ce qui a causé des blessures pour certains joueurs et l'entraîneur du WRBM, a expliqué la LnfA sur son site officiel. Face à cette situation, l'arbitre a décidé d'arrêter la partie à la 76^e minute de jeu sur le score de 1 à 0 en faveur du WRBM.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT Championnat d'Algérie amateur

(Gr. Est - 22^e journée)

JSM Skikda - US Chaouia	3-1
Hamra Annaba - DRB Tadjenane	4-0
USM Aïn Beïda - NC Magra	2-1
US Biskra - E Collo	2-0
USM Khencela - JSD Jijel	1-1
US Tébessa - NRB Touggourt	1-0
ASA M'lila - WA Ramdane Djamel	1-1

Classement	Pts	J
1)- US Chaouia	49	22
2)- Hamra Annaba	36	22
- JSD Jijel	36	22
4)- US Biskra	35	22
5)- Ramdane Djamel	32	22
6)- DRB Tadjenane	31	22
-) USM Khencela	31	22
8)- NC Magra	29	22
9)- E Collo	28	22
-) JSM Skikda	28	22
11)- AS Aïn M'lila	27	22
12)- USM Aïn Beïda	26	22
13)- US Tébessa	23	22
14)- JSD Jijel	18	22

INTER-RÉGIONS (Gr. Centre-Ouest- 23^e j)

MBH Messaoud - ESB Dahmouni	3-0
JS Haï Djabel - IR Ouled Nail	3-1
IRB Sougueur - CR Béni Thour	0-0
Hydra AC - FCB Frenda	3-0
WAB Tissensilt - CRB Aïn Oussera	2-1
USB Hassi R'mel - CRB Sendjas	3-1
ARB Ghrib - SC Aïn Defla	3-0

Classement :	Pts	J
1. JS Haï Djabel	44	23
2. CRB Sendjas	43	23
3. Hydra AC	42	23
4. CR Béni Thour	41	23
5. FCB Frenda	39	23
6. ARB Ghrib	34	23
7. USB Hassi R'mel	32	23
8. WAB Tissensilt	31	23
9. CRB Aïn Oussera	27	23
- IR Ouled Nail	27	23
11. MB Hassi Messaoud	26	23
12. ESB Dahmouni	25	23
13. IRB Sougueur	24	23
14. SC Aïn Defla	21	23

(25^e journée -gr-Ouest)

ES Araba - HB El Bordj	2 - 0
CRBBen Badis - SC Mécheria	5 - 2
ORBOued Fodda - CRB Aïn El Türk	0 - 0
ZSA Témouchent- SCM Oran	1 - 0
NRB Béthioua - JS Sig	2 - 0
MBSidi Chahmi - CRB Adrar	1 - 0
CRB Hennaya - MCB Debdbaba	6 - 1

Exempt: CRB Bougtoib

Classement:	Pts	J
1.ES Araba	49	23
2.CRB Ben Badis	46	24
3.CRB Bougtoib	39	23
4.ORB Oued Fodda	38	23
5.JS Sig	35	23
6.MB Sidi Chahmi	34	23
7.SCM Oran	32	23
- HB El Bordj	32	23
9.NRB Béthioua	31	23
10.SC Mécheria	29	24
11.CRB Hennaya	28	23
12.CRB Aïn El Türk	23	24
- ZSA Témouchent	23	23
14.CRB Adrar	18	24
15.MCB Debdbaba	15	23

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (16^{ES} DE FINALE RETOUR)

La JSMB en quête d'un exploit à Accra

La JSMB Béjaïa aura la tâche difficile pour revenir d'Accra avec le billet de la qualification aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, lorsqu'elle donnera la réplique à la formation ghanéenne d'Asanti Kotoko dimanche (14h00).

S'étant contentés d'un nul vierge (0-0) lors de la première rencontre à domicile, les Béjaouis devront sortir le grand jeu pour espérer poursuivre l'aventure dans l'épreuve à laquelle ils participent pour la deuxième saison consécutive.

Atteinte la phase des poules de la prestigieuse compétition continentale des clubs permettrait également aux Vert et Rouge de la vallée de la Soummam de sauver leur exercice, après avoir perdu toute chance de terminer sur le podium du championnat de Ligue 1, et quitté prématûrement la Coupe d'Algérie. Autant donc de facteurs motivants devant stimuler les coéquipiers du portier international, Si Mohamed Cédric, à se surpasser pour créer l'exploit. Cependant, l'en-



traîneur italien de l'équipe, Giovani Solinas, ne pourra pas disposer de toutes ses armes, en raison de l'absence de plusieurs joueurs clés de son effectif, en particulier le défenseur Megatl (blessé) et l'attaquant Mebarki (suspension), alors que les deux Maliens, Bangoura et Coulibaly ne sont pas encore qualifiés dans cette épreuve.

En revanche, le coach de la JSMB enregistre le retour du capitaine et défenseur axial des gars de "Yemma Gouraya" Brahim Zafour, rétabli de sa blessure et dont le come-back intervient au bon moment pour donner de l'équilibre et de l'assurance à son ar-

rière-garde appelée à subir tout le poids du match.

La difficulté de la tâche qui attend le représentant algérien dans la Ligue des champions n'empêche toutefois pas son directeur général, Rachid Redjradj, qui a accompagné son équipe dans son voyage ghanéen, de se montrer optimiste quant aux capacités des siens de relever le défi. «Nos joueurs sont bien déterminés à sortir un grand match. Déjà à l'aller, ils ont été supérieurs à leurs adversaires, et n'avaient leur manque d'efficacité, ils auraient pu gagner avec un score rassurant», a déclaré Redjradj vendredi à la Radio nationale depuis la capitale ghanéenne où la délégation algérienne a pris ses quartiers depuis mercredi passé. Les conditions de séjour des Béjaouis, jugées satisfaisantes par le responsable de la JSMB, encouragent les camarades de Derrag à y croire encore, selon les dires de Redjradj, dont l'effectif a été sensiblement rajeuni cette saison, rappelle-t-on, ce qui pourrait lui jouer un mauvais tour en matière d'expérience.

Lounis Mattem,
une des icônes de
l'Entente des années
1960, honoré à Sétif



Le stade du 8-Mai 1945 de Sétif a vécu, juste avant la rencontre de Ligue des champions de football entre l'ES Sétif et l'ASFA Yennenga du Burkina Faso, vendredi soir, des instants particulièrement émouvants lorsque l'ancien joueur de l'ESS des années 1960, Lounis Mattem, a été honoré.

L'aîné des Mattem (son frère Abdallah et son fils Redha ont accompli une carrière tout aussi exemplaire), fatigué par la maladie contre laquelle il lutte courageusement depuis plusieurs années, avait du mal à cacher son émotion lorsque les dirigeants de l'Entente lui remirent une distinction sous les applaudissements nourris des supporters. Lounis Mattem (71 ans), surnommé à l'époque le «feu follet», était insaisissable balle au pied. Il a effectué l'essentiel de sa carrière de footballeur sous les couleurs de l'ESS, avec les Messaoud Koussim, Laïd Messaoudi, Rachid Ferchichi et autre Khelifa Khemicha, même s'il joua aussi, durant une saison, au CR Belcourt (aujourd'hui CR Belouizdad). International, il participa, le 17 juin 1965 à Oran, au fameux match Algérie - Brésil de Pelé et de Gerson, avec Hamma Melaksou, Hassen Lalmas et Mustapha Zitouni.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'INFRACTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

NIF : 099842019001818
N° 01/2013

Conformément aux dispositions de l'article 114 dernier alinéa du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction du Logement et des Equipements Publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'infraction de l'avis d'appel d'offres national restreint, relatif à la **REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE A, A BENI MILEUK (TIFSASSINE) ET 01 LOGEMENT D'ASTREINTE EN LOT UNIQUE WILAYA DE TIPASA** Paru dans les quotidiens nationaux : «**وقت الجزائر**» en date du 15/01/2013 et «**DK NEWS**» en date du 15/01/2013

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction du Logement et des Equipements Publics au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de la wilaya des marchés publics siége au siège wilaya des marchés publics siége au siège wilaya cité administrative dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis est accordé aux entreprises pour formuler d'éventuels recours conformément à l'articles 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tipaza.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
N° IDENTIFICATION FISCALE 39010106020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE CONSULTATION N°05/2013

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya d'El-Oued annonce l'attribution provisoire pour la **réalisation lycée type 800/200 R à Sidi Amrane lot N°01 et lot N°06 : Objet de consultation N°05/2013**

Lot	Entreprise retenue	N° Immatriculation Fiscale	Montant de l'offre	Délai	Note Technique	Critère de choix
lot N° 01: bloc administratif et salle de cours et de réunion et de l'aménagement extérieur et réseaux divers.	SOCIETE MEGROUD	0997391320401629	77.848.820.48 DA	09 mois	84	L'offre la moins distante parmi les entreprises qualifiées techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de la wilaya d'El-Oued, conformément aux articles 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété. Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, les soumissionnaires non retenus et ceux d'entre eux qui sont intéressés seront invités de se rapprocher de la Direction du Logement et des Equipements publics au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

APRÈS AVOIR DISPUTÉ SON PREMIER MATCH INTERNATIONAL Saphir Taïder veut être un acteur majeur de la sélection nationale

L'international algérien Saphir Taïder, très heureux de son choix, se veut ambitieux et devenir un acteur majeur de la sélection nationale, après avoir disputé son premier match international, le 26 mars dernier à Blida, contre le Bénin (3-1), pour le compte de la 3^e journée, groupe H, des éliminatoires de la Coupe du monde de football (Brésil-2014).

Dans une conférence de presse animée jeudi à Bologne face à la presse italienne, Taïder n'a pas raté l'occasion pour expliquer les moments d'émotion qu'il a qualifiés, d'"inoubliables", lors de son baptême de feu en sélection nationale algérienne.

"C'était indescriptible.



Oui j'ai pris mes marques en sélection et j'ai joué aussi. Je suis encore jeune, certes, mais je me veux néanmoins ambitieux. Je sais que j'ai encore beaucoup à faire et à

travailler surtout", a indiqué Saphir Taïder, tout en souhaitant maintenir sa place de titulaire dans l'équipe. Saphir Taïder qui avait pris part à l'intégralité du match

Algérie-Bénin, a bien réussi ses débuts en inscrivant le second but de sa sélection à la 60', espère que son chemin avec les Verts, ne soit que le début d'une longue et belle aventure avec l'équipe. Interrogé sur les différentes offres qu'il a reçues des clubs qui veulent bénéficier de ses services, l'attaquant de Bologne, a déclaré se consacrer pour l'instant à son club employeur. "Actuellement, je ne m'intéresse pas aux offres que je peux recevoir, car ma concentration est uniquement sur Bologne", a expliqué Thaïder. Bologne reçoit Torino, aujourd'hui pour le compte de la 31^e journée du Calcio.

Le club du Mouloudia de Souk Ahras ouvre son école de football

Le club de football du Mouloudia de Souk Ahras a ouvert vendredi son école de football pour les catégories de 5 à 12 ans, au complexe sportif Badji-Mokhtar, en présence des autorités locales et des parents des talents en herbe sélectionnés.

L'école compte déjà 260 élèves encadrés par 19 entraîneurs, détenteurs de diplôme d'éducateur fédéral (1^{er} degré), selon le président du club M. Moufdi Iratni, qui a précisé que cette école est «exclusivement tournée vers la formation et non vers les compétitions». Affirmant que le Mouloudia de Souk Ahras, est une «association à ca-

racître social, spécialisée dans la formation», Iratni a souligné que les responsables de l'école du Mouloudia, conscients de l'existence dans cette région de l'est du pays d'une «précieuse pâtre ne demandant qu'à être correctement modelée», s'emploiera à découvrir des jeunes talents susceptibles de rejoindre, un jour, les sélections nationales de football.

Il a ajouté que la première phase de la formation, d'une durée de quatre années «mais sans aucune incidence sur le parcours scolaire des élèves», est axée sur la «bonne pratique» de cette discipline sportive qui draine beau-

coup de passion dans la wilaya de Souk Ahras.

Au programme de formation de l'école de football du Mouloudia de Souk Ahras figurent aussi, à côté des cours théoriques et pratiques, des excursions aux profits des élèves dans la région de Souk Ahras et dans des villes côtières, en tant que «support pédagogique» à la formation.

Mahdi Salem, un des «pionniers» de cette école de formation, visiblement ravi d'en faire partie, avoue rêver de faire carrière dans le football et d'atteindre un jour le niveau de son idole, Sofiane Feghouli.

23^{ème} CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL-DAMES (2^e JOURNÉE) Le MB Béjaïa et le GS Pétroliers en quarts de finale

Le MB Béjaïa et le GS Pétroliers ont arraché leur qualification pour les quarts de finale du 23^e championnat d'Afrique des clubs féminin de volley-ball, vendredi au Palais des Sports d'Antanarivo (Madagascar), après leur victoire lors de la 2^e journée, contre respectivement les Malgaches de Stef Auto 3-1 et Kultwano du Botswana 3-0.

Dans le groupe A, l'équipe du MBB a dominé Stef Auto 3-1 (23-17, 22-25, 25-20, 25-18) au bout de 97 minutes de jeu, tandis que dans le groupe B, les «Pétrolières» n'ont eu aucune peine pour se «débarrasser» de Kultwano 3-0 (25-8, 25-14, 25-10) en seulement 55 minutes. Ces deux victoires permettent aux deux clubs algériens le MBB et le GSP de se qualifier pour les quarts de finale, en compagnie des Kényanes de Prisons (championnes d'Afrique en titre), de leurs rivales de Pipeline ainsi que des Rwandaises d'APR. Le MBB évolue dans le groupe A, composé de trois équipes seulement, et une victoire lui a permis de se qualifier, tandis que le GSP s'est qualifié grâce à son deuxième succès après celui enregistré jeudi face aux Ethiopiennes de Water Sport 3 à 0 (25-18, 25-10, 25-15). Lors de la 3^e journée de la phase de poules, hier, le GSP défaît en début de soirée la redoutable équipe de Prisons, suivi par le MBB qui devait affronter la formation d'APR.

SPORT ET SANTÉ L'activité physique «régulière» est nécessaire pour garder un corps sain

La pratique d'une activité physique «régulière» encadrée par un professionnel contribue à garder un corps sain et en bonne santé, ont estimé hier des spécialistes de la santé à l'occasion d'une journée d'étude sous le thème «Sport et santé». Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, au siège de l'Office du parc omnisports d'Alger (Opow), cette manifestation a réuni plusieurs spécialistes du sport et de la santé. Le docteur Azzedine Chellal est revenu lors de son intervention sur les bienfaits de la pratique sportive estimant que «deux heures d'activité physique par semaine répartie en plusieurs séances suffisent à garder un corps sain et une bonne santé». «On peut intégrer la plupart des activités physiques dans notre train de vie quotidien en accumulant de l'exercice tout au long de la journée», a-t-il ajouté. De son côté, le Dr Faïtha Meghlaoui a indiqué que «la pratique régulière d'une activité sportive doit être accompagnée par un professionnel: médecin ou moniteur de sport» afin d'éviter toutes complications. «Les personnes inactives doivent commencer par une activité modérée et augmenter progressivement en quantité. Pour cela, il faut faire confiance à des professionnels qui sauront vous guider», a dit le Dr Meghlaoui. Lors de son intervention, elle est également revenue sur la «nécessité de la pratique sportive chez les enfants et les jeunes pour parfaire leur développement par la croissance et la coordination». «Il est nécessaire de réhabiliter le sport scolaire afin d'inclure la culture sportive à nos enfants dès leur plus jeune âge», a-t-elle ajouté.

7^e TOURNOI DES U-13 L'Athlétique Club de Bordj-Ménaïel décroche le titre

L'Athlétique Club de Bordj-Ménaïel (ACBM) a décroché hier, le titre du 7^e Tournoi de football dans la catégorie des moins de 13 ans (U-13), aux dépens de l'USM Alger aux tirs au but (4-1) après que le match se soit terminé sur un score nul (0-0), en finale disputée sur le terrain de la direction de l'administration générale de la Sûreté nationale.

L'équipe de l'Ecole de formation des jeunes sportifs de la Sûreté nationale (EFJS) "A" s'est classée troisième, après avoir vaincu l'équipe "B" de la même école par (3-1) en match de classement. L'entraîneur de l'ACBM, Mourad Sahraoui, a estimé dans une déclaration à l'APS, «que ce titre est le fruit des sacrifices des staffs technique et administratif et des joueurs. En finale, notre équipe a fait une belle partie en dépit de la valeur reconnue de l'équipe adverse».

La différence a été notable, l'USMA évolue en Nationale Une, alors que nous faisons partie du championnat de wilaya. Cela n'a pas empêché nos jeunes d'accrocher cette équipe et la batre dans l'épreuve des tirs au but», a-t-il ajouté.

De son côté, le président de l'Athlétique, Nabil Abbas, a souligné que «le sacre a été réalisé grâce aux efforts de toutes les parties. Je tiens à remercier nos joueurs pour cette consécration». De son côté, l'entraîneur de l'USM Alger, Abderrahmane Dehoua, a estimé que son équipe «ne mérite pas la défaite, vu son excellent parcours réalisé, avant d'atteindre la finale. Je pense que nous avons joué de malchance lors de la séance des tirs au but». Ce tournoi, organisé par l'UFJS, a connu la participation de huit équipes: USM Alger, Athlétique Club de Bordj-Ménaïel, WR Saoula, WR Mefta, CM Belouzdad, les écoles de Formation des jeunes sportifs de la Sûreté nationale (EFJS) A et B, et l'académie du Front de libération nationale.

CHAMPIONNAT D'ITALIE - 31^e JOURNÉE

Mesbah non retenu pour le déplacement à Sienne



Le défenseur algérien de Parme, Djamel Mesbah, touché à une cuisse, n'a pas été convoqué par son entraîneur Roberto Donadoni pour le déplacement d'aujourd'hui à Sienne dans le cadre de la 31^e journée du championnat d'Italie de football de première division, a indiqué le club d'Emilie-Romagne. Outre l'international algérien, encore loin de sa forme physique optimale, Donadoni n'a pas retenu aussi Palladino, Mariga, Coda et MacEachen, selon le site de Parme. Par contre, l'attaquant algérien Ishak Belfodil fait partie, lui, de la liste des joueurs convoqués pour le déplacement en terre toscane. Mesbah, en phase de réécupération après la blessure contractée à une cuisse, avait travaillé dans le gymnase du centre sportif de Collecchio la semaine dernière avant de s'entraîner en aparté vendredi matin. Le latéral gauche algérien manquera ainsi le match de Sienne après avoir déjà raté celui de Pescara samedi dernier et contre l'AS Rome avant la trêve. Il avait déclaré forfait aussi pour la sortie de l'Algérie contre le Bénin (3-1), le 26 mars à Blida pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

Marcelo bientôt prolongé

Le défenseur brésilien du Real Madrid devrait prolonger son contrat avec les Merengue. Alors qu'il évolue pour la septième année au Real Madrid, le latéral Marcelo pourrait être prolongé ? D'après le quotidien espagnol *Marca*, il devrait prolonger de trois saisons, jusqu'en 2018. Il toucherait alors 4M€ par an.



Mourinho m'ira pas à l'Inter



L'entraîneur du Real Madrid, José Mourinho a fermé la porte à un retour à l'Inter Milan dès l'été prochain. «La saison prochaine, je ne reviendrai pas à l'Inter Milan, c'est sûr. Mais j'aimerais y retourner un jour. C'est mon coeur qui parle quand je dis que je voudrais revenir en Angleterre. Mais une chose est sûre : mon prochain club ne sera pas l'Inter», a-t-il confié après la victoire face à Galatasaray. Ces derniers temps, la rumeur d'un retour à l'Inter avait enflé. Chelsea semble désormais une destination plus probable...

Ramos est le défenseur parfait pour Khedira

Sami Khedira a accordé un large entretien aux médias de l'Uefa. Le milieu de terrain en a profité pour encenser l'un de ses coéquipiers au Real Madrid, Sergio Ramos.

«Il est sans aucun doute l'un des meilleurs défenseurs du monde. Il l'a démontré ces dernières années, avec le Real Madrid et la sélection espagnole. C'est un joueur complet, rapide, taillant et dangereux offensivement. Si je devais concevoir le défenseur parfait, ce serait Sergio Ramos.»



Mourinho «Diego López est plus en forme que Casillas»

Interrogé par la *Gazzetta dello Sport*, José Mourinho a expliqué pour Iker Casillas aurait du mal à récupérer sa place de titulaire face à Diego Lopez au Real Madrid. Extrait. «Diego Lopez a enchaîné 13 très bons matches en 70 jours, Iker aucun. Il est clair que le premier est beaucoup plus en forme que le second».



La Roma se manifeste pour Aubameyang !

Courtisé notamment par Manchester United, Manchester City, Newcastle, le PSG, Monaco, la Fiorentina, l'attaquant international gabonais de l'AS Saint-Etienne, Pierre-Emerick Aubameyang (23 ans, 29 matchs de Ligue 1 cette saison, 17 buts), voit désormais l'AS



Rome se manifester selon le *Corriere dello Sport*.

Le quotidien italien rapporte que les dirigeants romains seraient prêts à débourser 12 millions d'euros pour s'offrir le 2^e buteur de Ligue 1.

Naples

Un œil sur Hernanes ?

Selon le *Corriere dello Sport*, Hernanes, le meneur de jeu de la Lazio Rome, intéresserait Naples.

Naples aurait un œil sur la situation du meneur de jeu international brésilien Hernanes (27 ans, Lazio Rome), dont le contrat expire en juin 2015.

LE FEU EST ÉTEINT POUR INLER

Ces derniers jours, une rumeur faisait état du possible départ de Gökhhan Inler pendant le prochain mercato. Le club de Galatasaray serait prêt à faire une folie afin de recruter le milieu de Naples.



Ferguson

«Van Persie n'a pas besoin de repos»

Muet depuis 9 matchs, Robin Van Persie garde la confiance d'Alex Ferguson. L'entraîneur de Manchester United a quelques conseils pour son attaquant avant le derby contre City demain.

Burak Yılmaz cible

Actuel meilleur buteur de la Ligue des Champions (8 buts) à égalité avec Cristiano Ronaldo, Burak Yılmaz attire les plus grands clubs européens. En Angleterre, Arsenal, Liverpool et Manchester United sont particulièrement attentifs à ses prestations.



LIGUE DES CHAMPIONS (1/16^e DE FINALE)/ASHANTE KOTOKO

40 000 spectateurs pour battre la JSMB

Le président d'Ashante Kotoko de Kumasi Kofi Kodua, comptait sur le soutien de 40 000 spectateurs pour éliminer la JSMB à l'aller. L'entente de Séïtif a réussi à décrocher un précieux nul face à la JSMB (0-0).

Au match aller disputé le 15 mars dernier, au stade de l'Unité maghrébine, Ashante Kotoko a réussi à décrocher un précieux nul face à la JSMB (0-0).

Au match retour disputé le 22 mars dernier, au stade de l'Unité maghrébine, Ashante Kotoko, dont le dernier titre africain remonte à 1983 espère bien aller loin cette année dans la prestigieuse compétition africaine.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (28^e JOURNÉE)

Le Bayern Munich assuré de son 23^e titre à 6 journées de la fin



Le Bayern Munich s'est assuré son 23^e titre de champion d'Allemagne de football grâce à sa victoire (1-0) sur le terrain de l'Eintracht Francfort, samedi, lors de la 28^e journée du championnat d'Allemagne de football.

A six journées de la fin, le Bayern compte 20 points d'avance sur Dortmund et ne peut donc plus être rejoints par le lauréat des deux dernières éditions, vainqueur samedi d'Augsbourg (4-2). Le club bavarois établit un nouveau record de précocité, qu'il détenait jusque-là avec ses crus de 1973 et 2003, sacrés après 30 journées. Bastian Schweinsteiger a inscrit le seul but de la partie (52^e), son 7^e de la saison et le 79^e du Bayern pour la 24^e victoire de l'exercice en cours.

Le Bayern qui n'a concédé qu'une seule défaite depuis le début de saison, peut logiquement prétendre à d'autres records de Bundesliga comme ceux du total de points, du nombre de victoires, celui des buts concédés...

Le Bayern est également en course pour une 16^e victoire en Coupe d'Allemagne, engagé en demi-finales contre Wolfsburg, et un 4^e triomphe en Ligue des champions, dont il jouera le quart retour mercredi à la Juventus (2-0 à l'aller). Heynckes cèdera sa place en fin de saison à Pep Guardiola, l'homme qui a conquis 14 trophées avec le Barça et dont la venue à Munich a été officialisée mi-janvier.

APRÈS AVOIR BATTU, VENDREDI DERNIER, L'ASFA

L'Aigle Noir droit vers la phase des poules de la Ligue des champions

S. Ben

S'il y a une équipe qui pourrait bien valoir à l'Algérie le Trophée de la Ligue des champions africaine, ce serait l'Entente de Séïtif qui vient justement de se qualifier aux huitièmes de finales de cette compétition africaine après avoir battu, vendredi dernier, l'ASFA

Yennenga (B.Faso) sur le score de (4-2), en match retour des 1/16^e de finale de la compétition jouée au stade du 8-Mai 45 (Séïtif). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Aoudia (25^e), Madouni (39^e, 59^e) et Gourmi (51^e), pour l'ESS, Kaboré (89^e) et Simplice (90^e) pour l'ASFA Yennenga. Mais pour les responsables de l'ESS, il faut d'abord assurer le passage aux poules puis évoquer le second objectif dans cette compétition.

Défaits par la plus petite des marges (1-2) à Ouagadougou par les burkinabés de l'ASFA Yennenga, au match « aller », les Algériens de l'Entente de Séïtif se sont imposés, certes, en se qualifiant mais ils ont vraiment joué avec le feu en baissant le rythme jusqu'à permettre aux burkinabés de marquer deux buts dans les cinq dernières minutes de la partie. Autant les champions d'Algérie et détenteurs de la Coupe d'Algérie en titre et actuels leaders de la Ligue 1 professionnelle de football algérienne, les joueurs de l'Entente ont été maîtres du jeu dans cette rencontre retour décisive, autant, ils ont



décus de part leur relâchement dans les dernières minutes. Et ce serait donc la « leçon » à retenir dans cette double confrontation avec cette coriace équipe de Yennenga du Burkina Faso. Faut-il pour ce faire, se rappeler qu'au match « aller » disputé il y a une vingtaine de jours à Ouagadougou, les Séïtifiens menaient à la marque avant de se voir rejoindre au score puis carrement perdre cette première partie qu'ils avaient bien en main ?

Et c'est la récidive dans ce match retour et heureusement que les Burkinafoulés ne sont pas réveillés plus tôt car avec un troisième but marqué, ils auraient éliminé l'Entente de Séïtif. Sinon, sur le plan de la valeur intrinsèque des joueurs, il faut reconnaître que les Séïtifiens sont largement supérieurs à ces Burkinabés qui ont été très courageux. D'ailleurs le coach burkinabé, Cheikh Omar Kone, le reconnaît lui-même : « Nous sommes tombés sur

plus forts que nous. L'adversaire était tout simplement plus fort, et c'est tout à fait logique qu'ils se soient qualifiés au prochain tour. Nous sommes certes déçus de cette élimination, mais nous sommes malheureusement tombés sur plus forts que nous. »

Quant au coach de l'Entente, Velud, il estime que « l'essentiel était de se qualifier. Je suis heureux pour la qualification au prochain tour mais déçu par le relâchement inadmissible de mes poulains qui ont complètement baissé les armes en fin de partie ». Et

la leçon semble déjà retenue par coach Velud qui lâche : « Il va falloir ne plus commettre de telles erreurs lors de nos prochaines rencontres. Je crois d'ailleurs que mes joueurs se sont dits que la qualification était déjà en poche, ils avaient l'esprit au prochain match de coupe face au Mouloudia d'Alger, c'est ce qui explique ce relâchement condamnable ». Et justement, l'Entente de Séïtif se trouve engagée sur plusieurs fronts : la Coupe d'Algérie où elle est qualifiée aux demi-finales contre le MC Alger, ils viennent de se qualifier aux huitièmes de finales de cette Ligue des champions africaine et ils sont toujours leaders de la Ligue 1... C'est dire quelle est la tâche qui attend les Séïtifiens en cette fin de saison qui va s'avérer harassante pour les gars des Hauts-Plateaux, et surtout s'ils arrivaient à se qualifier à la phase des poules de cette Ligue des champions africaine... »

« HCHICHA TALBA MAÏCHA »

Premier pas d'une jeune start-up

R.Rachedi

Dans le contexte économique actuel, monter une affaire pour de futurs jeunes chefs d'entreprise n'est pas une mince affaire, notamment en ce qui concerne le fonds d'investissements et la domiciliation. Ecartant d'un revers de la main ces inconvénients, Mahdi et Younes, deux jeunes de Ben Aknoun, ont vu leur patience et leur détermination récompensée par la création de leur start-up de personnalisation de T-Shirts.

Parti d'une idée saugrenue, il y a trois ans de cela, les deux jeunes ont débuté leur activité en jouant le rôle d'intermédiaire entre leurs clients et une boîte de communication qui se chargeait de la confection des T-Shirts. Voyant que les affaires marchaient plus au moins bien, les deux acolytes ont décidé au bout d'un certain temps de s'engager dans leur propre affaire.

De leurs débuts, Mahdi qui fait également partie de l'équipe nationale d'athlétisme dira que leur succès d'aujourd'hui fut le fruit d'un travail commun qui ne s'arrêtait souvent qu'à des heures tardives de la nuit.

Afin de faire connaître leur boîte et par la même occasion booster leur activité, les deux étudiants ont eu recours au réseau social Facebook. « Notre page (M&P's Shirts) est actuellement suivie



par plus de 22 000 personnes, nous recevant les commandes en ligne des 48 wilayas et les T-Shirts sont prêts dans la journée» a fait remarquer Mehdi.

De par le fait que leur activité cible beaucoup plus les jeunes qui sont très à l'écoute de la mode et d'internet, l'exploitation du réseau social a permis à leur boîte de passer au second

palier et dispose à présent d'un local et d'un matériel sophistiqué.

« Il fallait du courage pour se lancer dans une activité dont on ne connaît même pas les bases, on a appris sur le tas et au fur et à mesure du développement de notre projet, l'internet nous a beaucoup aidés durant cette période» affirma Younes.

De l'autre côté Mahdi qui s'occupait de la page web est intervenu sur un ton ferme pour signaler que cela faisait deux ans qu'il a fait une demande pour bénéficier d'une aide de l'Etat dans le cadre de l'Ansej : « Si on avait attendu depuis tout ce temps-là, on ne se serait jamais lancés, mais voilà notre désir de réussir a pris le dessus et grâce à Dieu on a gagné notre pari ».

Le parcours exemplaire de ces deux étudiants qui ont décidé de prendre en main leur destin devrait servir de modèle aux jeunes désirant en finir avec le chômage et ce par la création de leur propre poste d'emploi. Il ne leur reste plus qu'à se retrousser les manches.